

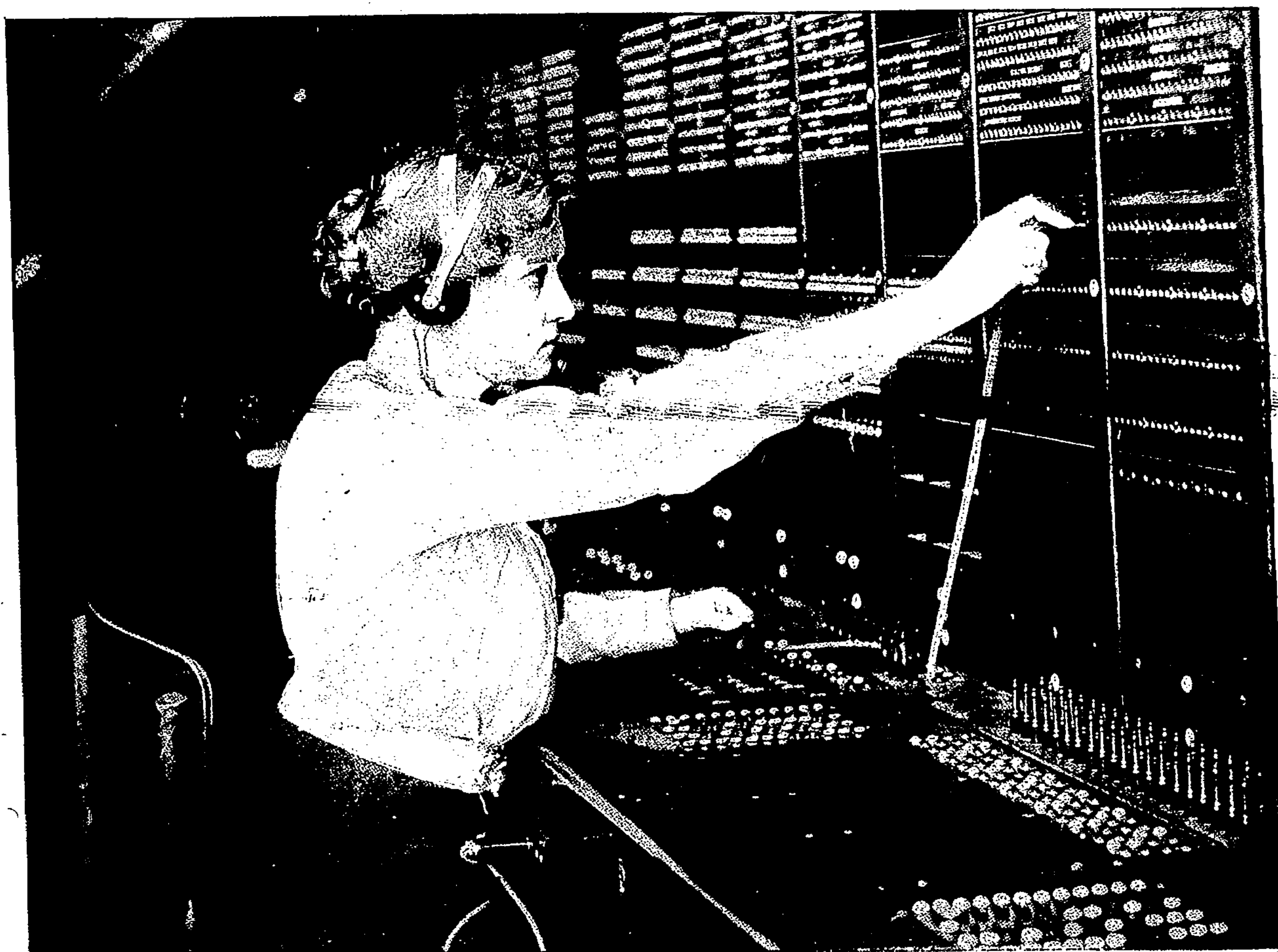
BULLETIN MENSUEL

DE L'ASSOCIATION

DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications Électriques

et Postales



Téléphone 112-41

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins, PARIS

HUITIÈME ANNÉE

N° 90

DÉCEMBRE 1911

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829.

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

L'Art Sanitaire Français

BALNÉO

64, Fg St-Honoré

Téléphone 232-30

PARIS

INSTALLATIONS
sanitaires complètes

Salles de Bains

CABINETS DE TOILETTE



Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues
Circulaires

9, rue de Elichy (Rez-de-Chaussée).

Prend la Sténographie à domicile

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères

et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITÉS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER

CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

MARMITE



ADMINISTRATION SPÉCIALE
d'Infirmiers et Infirmières Diplômés

Voitures
d'Ambulances
Automobiles



AMBULANCES
—
DÉSINFECTION

Michel & Alfred DELOFFRE

DIRECTEURS

Téléph. 560-51

157, Faubourg Saint-Honoré, PARIS (VIII)

GRANDE UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, Bd St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, IV^e (angle du Bd Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O. et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL

18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE

9-24

DEMEINAGEMENTS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42

TECTORIUM

Tenture Murale Décorée.

Cette toile peinte garantie **LAVABLE** est vendue

1 franc le mètre.

Spécialement pour COULOIRS, ESCALIERS, HOTELS,
SANATORIUMS, etc., etc.

27, RUE DU GRAND-PRIEUR, PARIS

MANUFACTURE

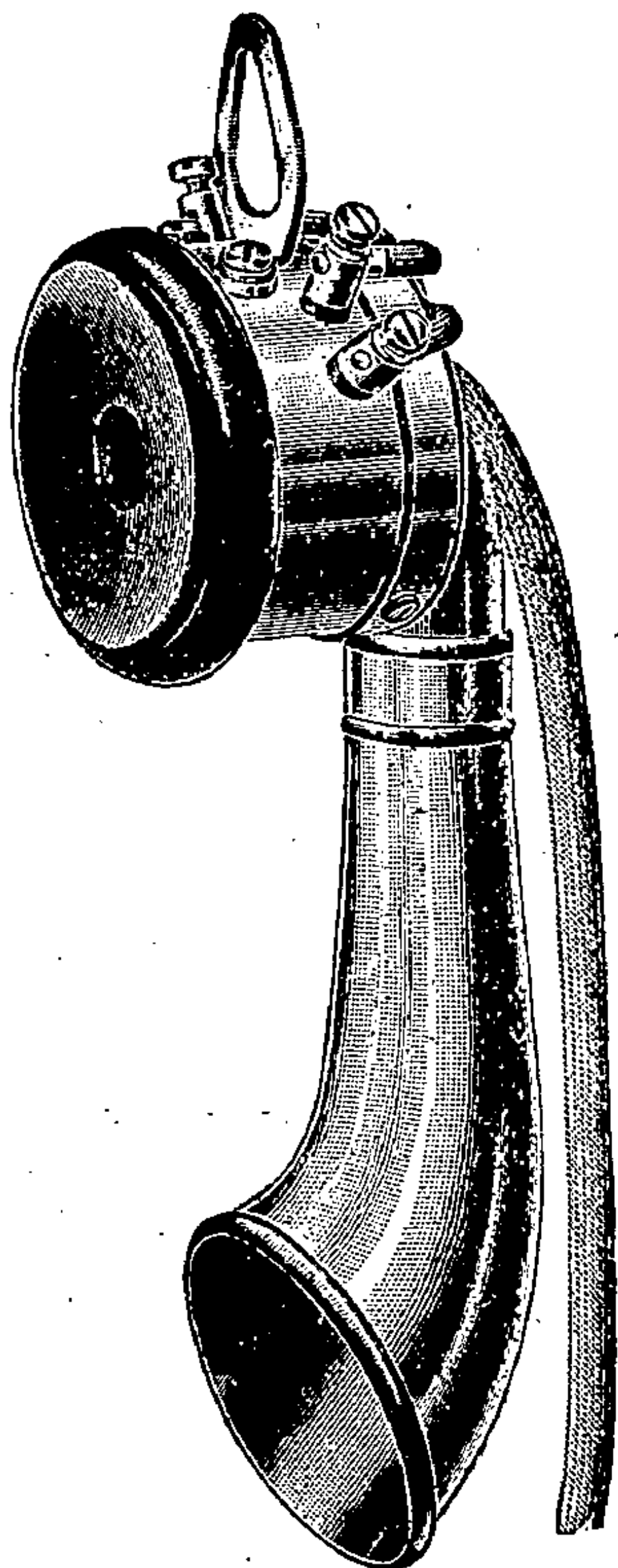
d'Appareils Téléphoniques

admis sur les Réseaux de l'État.

L'Idéalphone

APPAREIL DE LUXE

avec les derniers perfectionnements pour la Batterie Centrale.



62, rue St-SABIN

PARIS

TÉLÉPHONE 948.23

O. DESPRÈS

Constructeur.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Administrateur, Directeur : M. P. BOYER, *

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

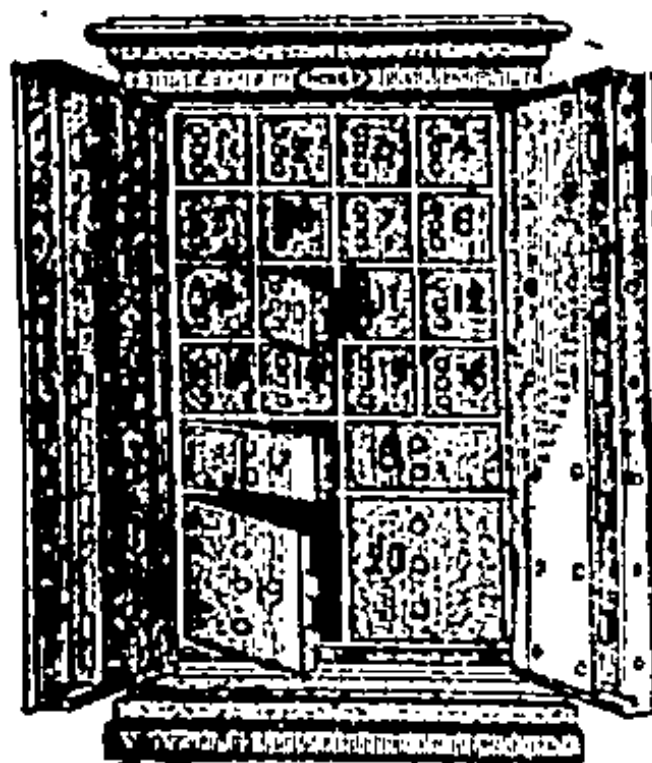
Bons à échéance fixe. Escompte et recouvrements. Escompte de chèques. Achats et vente de Monnaies étrangères. Lettres de Crédit. Ordres de Bourse. Avances sur titres. Chèques. Traités. Envois de Fonds en Province et à l'Étranger. Souscriptions. Garde de Titres. Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les risques de Remboursement au pair. Paiement de coupons, etc.

AGENCES

40 Bureaux de quartiers dans Paris; 16 Bureaux de Banlieue
180 Agences en Province; 11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat; 12 Agences à l'étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS depuis 5 fr. par mois

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard St-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1/2. . . 4 1/2 0/0 | Au-delà de 2 ans et jusqu'à
De 1 an à 2 ans. 2 0/0 | 4 ans. 3 0/0

Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra
Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

RENSEIGNEMENTS DIVERS

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER**. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS** de **CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h.; le soir, de 4 h. à 5 heures.

L'ASPIR

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS

14, rue d'Aboukir, PARIS

HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

AGENTS pour le fret de la Cie

HOLLANDO-AMÉRICAINNE

Pour les lignes de **PHILADELPHIE & BALTIMORE**

1, rue FAVART (boulevard des Italiens), PARIS

SERVICES RÉGULIERS :

Pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Scandinavie, la Russie, la Méditerranée, l'Afrique (côte orientale, côte occidentale), les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Indes, l'Extrême-Orient, l'Australie (Groupages).

Téléphone 250-96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond¹)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, membre du Comité consultatif des P. T. T., 12, rue de Prony. Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, *, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Secrétaire : V^{le} De Douville Maillefeu, 109, avenue Henri-Martin. Tél. 634-76.

Membres : MM. P. Grétière, O. *, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte. *, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, *, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, *, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, O. *, 9, rue de Fleury. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. 232-17.

Pierre Giffard, homme de lettres, *, Maison-Laffite. La Grotte. Tél. 15.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boileau. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin. Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmolli, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

ASPIRATEUR DE POUSSIÈRE



MARQUE DÉPOSÉE

"Le Salvor"Nouvel Appareil domestique
de nettoyage par le vide.

Breveté S. G. D. G.

A BRAS & ÉLECTRIQUE

INSTALLATIONS FIXES

P. ROUSSEAU, 39, rue Villiers de l'Isle Adam
PARISPLUS DE **MAL DE MER**

Grâce à la

DELPHININE

Du Dr FLASSCHEN

PRÉVENTIVE - CURATIVE - INOFFENSIVE

Flacon pour grande traversée . . 10 francs
— pour traversée 48 heures. 5 francs

PRINCIPAUX DÉPÔTS :

PARIS { Ph^{ie} LANGLOIS, 4, Bvard la Madeleine. Tél. 245-44
 Ph^{ie} ROBERTS & C^o, 5, Rue de la Paix. Tél. 229-69
 Grande Ph^{ie} DE FRANCE, 13, Place du Havre. Tél. 129-34
 Ph^{ie} ANGLAISE, 62, Av. Champs-Élysées. Tél. 522-52
 Ph^{ie} BAILLY, 15, Rue de Rome. Téléphone 585-19

La DELPHININE

(WEITZ, PHARMACIEN), 8, Rue de Duras, PARIS

LE PAINTING CLEANER

BRILLE TOUJOURS

Détache et remet à neuf
instantanément et sans effortParis 1910
GRAND PRIXles meubles vernis, cirés, laqués blanc et couleur, la
carrosserie des voitures et automobiles, yachts, devan-
tures de magasins, marbres, etc. — Les taches d'encre,
de graisse, de cambouis et d'eau disparaissent sous son
action.

Echantillon franco contre 0 fr. 50.

LA MERVEILLEUSE

(Marque déposée)

nettoie et détache rapidement, sans efforts, tous les
métaux : or, argenterie, cuivre, etc., et donne, aux objets
nettoyés, un brillant incomparable et durable.

Echantillon franco contre 0 fr. 15.

En vente dans les grands Magasins, Bazaars, Quincaillers, Garages,
Maisons d'accessoires d'automobiles, etc.

Adresser les demandes d'Echantillons à :

M. P. DAILLY, 19, PASSAGE D'ISLY, 19
LEVALLOIS-PERRET (Seine)ASSUREZ-VOUS
contre le**VOL**

au

LLOYD NEERLANDAIS

11, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

AMBULANCE + ST-LAZARE**Garde-Malades**

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 139-89.

Se Habla Español.

SOMMAIRE

	Pages.
Notre Annuaire va paraître.	3
Une entrevue avec M. Chaumet.	3
Le comité consultatif des P. T. T.	4
Concours d'appareils.	6
Prédictions « pas roses », par M. E. Archdeacon.	7
Petites réformes postales.	9
Echos de partout.	9
Les dangers du téléphone.	11
Les industries textiles et le téléphone.	12
Les voitures par téléphone.	12
Un nouveau compteur téléphonique.	13
Les conversations taxées.	13
A travers la presse.	14

Notre annuaire va paraître

Nous rappelons à nos adhérents que notre Annuaire des abonnés au téléphone de la région de Paris paraîtra irrévocablement dans les premiers jours de janvier, *soit plusieurs mois en avance sur l'Annuaire officiel*.

Cet Annuaire, qui contiendra la liste complète des abonnés par ordre alphabétique, par professions et par rues, sera *distribué gratuitement* à tous les adhérents de l'Association des abonnés au téléphone, aussi bien aux membres actuels qu'aux nouveaux adhérents.

Nous espérons que tous nos adhérents apprécieront l'importance de cette publication et qu'ils auront à cœur de recruter autour d'eux de nouveaux membres. Nous rappelons une fois de plus que, plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire triompher les revendications des abonnés.

Une entrevue avec M. Chaumet

Succès obtenus par l'Association.
La Batterie centrale intégrale et l'unification des appareils.
La réforme de l'interurbain.
Un programme d'ensemble.
Vers l'autonomie.

M. de Montebello a été reçu récemment en audience par M. Chaumet.

Le Sous-Secrétaire d'Etat ne semble pas avoir de grandes illusions sur l'état actuel des services téléphoniques, puisqu'il aurait déclaré il y a quelque temps à ses collaborateurs que les téléphones étaient un scandale. Toutefois, il a fait à notre Président plusieurs déclarations intéressantes. Tout d'abord l'Administration a reconnu enfin que la Batterie centrale devait être *intégrale*, c'est-à-dire qu'il fallait supprimer les piles des abonnés, source de dépenses et cause de mauvaises communications. Il y a quatre ans que nous réclamions cette réforme !

Comme nous l'avons demandé aussi, les postes des abonnés seront unifiés et le type d'appareil va être mis au concours ; l'Administration aurait donc renoncé à imposer un appareil de son invention, et sur ce point encore nos protestations auraient produit quelque effet.

Le service interurbain (5.000 francs par jour de pertes pour le Trésor) va être réorganisé de fond en comble, et trois nouveaux bureaux vont être créés à Paris ; le tout sur le crédit de 11 millions voté l'été dernier par le Parlement.

M. Chaumet a ensuite annoncé à M. de Montebello qu'il l'avait nommé membre du Comité consultatif des P. T. T. qui sera chargé d'étudier et de discuter les réformes téléphoniques. C'est un nouveau succès pour l'Association qui, depuis longtemps, demandait que le public eût voix au chapitre.

Conformément à nos vœux répétés, un grand programme prévoyant l'adoption de la conversation taxée est en préparation ainsi qu'un projet financier permettant à l'Administration de disposer de capitaux nécessaires : on s'ache-

mine ainsi vers l'autonomie. Des mesures vont être prises, soit pour compléter l'instruction professionnelle des fonctionnaires téléphonistes, soit pour fixer les responsabilités.

Enfin une nouvelle mission d'études va être prochainement envoyée en Amérique.

En prenant acte de ces promesses satisfaisantes, nous espérons que la bonne volonté du Sous-Secrétaire d'Etat aura cette fois raison de la force d'inertie de l'Administration.

LE

COMITÉ CONSULTATIF DES P. T. T.

Les travaux du comité. — Notre programme. — La liste des membres.

Le comité consultatif des P. T. T., auquel est représentée l'Association des abonnés au téléphone, a tenu sa première réunion le 13 décembre. Il se divisera en sous-commissions qui se spécialiseront chacune dans l'étude des questions postales, télégraphiques et téléphoniques.

Le but du comité a été nettement mis en lumière par M. Chaumet dans une récente interview publiée dans le *Journal* :

« Je veux associer, — a déclaré le Sous-Secrétaire d'Etat — le public à la vie même de nos services. Je veux mettre ces services en contact régulier, direct et permanent avec le public. Il y aura ainsi une collaboration dont j'attends le plus grand bien.

« Le public réclame beaucoup. La plupart du temps, il a raison de réclamer. Il pourra désormais faire entendre sa voix avec la certitude qu'il sera entendu. Par l'organe des membres du comité consultatif, il nous exposera ses doléances. Nous tâcherons de lui donner satisfaction, et, quand nous ne le pourrons pas, il saura pourquoi. Le public connaîtra ainsi toutes les difficultés qui existent pour mettre en mouvement tous les rouages si compliqués des P. T. T. Il nous secondera pour cette mise en marche. Ce sera l'œuvre de tous ».

Quel sera le programme des travaux ? « Ce sera ce que voudra le comité », a déclaré M. Chaumet, qui a ajouté :

« De ce comité font partie par exemple les

présidents du conseil d'administration du Touring-Club et de l'Association des abonnés au téléphone. Eh bien, ces messieurs exposent les idées, les observations, les projets de réformes qui leur sont personnels ou qui leur auront été suggérés par un membre de leurs associations. Le comité consultatif étudiera ces idées, ces observations, ces projets de réformes, les transformera en vœux, auxquels le Sous-Secrétaire d'Etat des P. T. T. s'empresera, soyez-en persuadé, de donner satisfaction dans toute la mesure de son possible.

« Mais, à côté du programme qui peut être élaboré par le comité, il y en a un autre que je lui soumettrai, dans l'intérêt même du public.

« C'est ainsi que je prierai les membres du comité consultatif d'étudier toutes les questions concernant la revision et la simplification des tarifs postaux, tarifs si nombreux, parfois si singuliers qu'ils donnent naissance à de regrettables conflits. Il y a aussi la question des tarifs pour les imprimés, l'extension des réseaux téléphoniques, la création des recettes auxiliaires dans les grands magasins, dans tous les endroits où fréquente un grand public, la modification des formules de mandats, l'amélioration du service des recouvrements, la question des cartes-lettres, celle des tarifs d'abonnement téléphonique, etc. ».

Il y a là en effet une série de questions intéressantes à étudier en collaboration avec l'Administration.

En ce qui concerne les travaux relevant de l'initiative du Comité et des vœux à soumettre au Sous-Secrétaire d'Etat, le président de l'Association des abonnés au téléphone soutiendra nos desiderata et notre programme, c'est-à-dire principalement :

1^o *Exécution des réformes promises*, telles que Batterie Centrale intégrale et unification des appareils, réforme de l'interurbain, création de nouveaux bureaux centraux.

2^o *Nouvelles réformes à obtenir* et notamment :

Elaboration d'un plan d'ensemble, méthodique et rationnel, pour l'extension du réseau de Paris, afin de parer aux besoins nouveaux ;

Autonomie et réorganisation des services des P. T. T. sur la base d'une exploitation industrielle et commerciale ;

Réforme du tarif, sur la base du système forfaitaire gradué, afin de dégrever les petits abonnés et de vulgariser l'usage du téléphone.

On voit qu'un champ très vaste s'ouvre aux travaux du comité. Ajoutons que M. Chaumet a annoncé qu'il réunirait ce comité presque tous les mois et qu'il présiderait lui-même les séances.

♦♦

Voici la reproduction de l'arrêté nommant les membres du comité, et la liste de ces membres :

Le Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes ;

Vu le décret du 13 juin 1911, instituant un comité consultatif des postes et télégraphes, chargé de rechercher les améliorations que comporte, dans l'intérêt du public, l'organisation des postes, télégraphes et téléphones, et de donner avis sur les mesures à prendre pour les réaliser ;

Vu les lettres du vice-président du Conseil d'Etat, du premier président de la Cour de cassation en vue de la désignation des représentants de ces assemblées ;

Vu les lettres des Ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et des colonies, en vue de la désignation des représentants de ces départements ;

Vu la lettre du Préfet de la Seine en vue de la désignation des représentants du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris ;

Vu les lettres du directeur des chemins de fer de l'Etat, des directeurs des Compagnies de chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Orléans, de l'Est et du Midi, de l'ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie générale transatlantique, du président du conseil d'administration de la Compagnie des Messageries Maritimes et du Directeur de la Compagnie des Chargeurs réunis, en vue de la désignation des représentants de ces diverses Compagnies :

Arrête :

Sont nommés, pour deux ans, membres du comité consultatif des postes et des télégraphes :

MM. Barbier, Dupont et Gauthier, sénateurs ;

Louis Baudet, Clémentel, Dalimier, Charles Dumont, Rabier, Sembat, députés ; Cotellet, conseiller d'Etat ; Fréville de Lorme, conseiller à la Cour des comptes ; Félix Roussel, président du Conseil municipal de Paris ; Marquez, conseiller général de la Seine ; Blanchard des Farges, ministre plénipotentiaire ; Bluzet, inspecteur général des services administratifs ; Privat-Deschanel, directeur de la comptabilité publique ; général Chevalier, directeur du génie ; Aubert, sous-directeur au ministère de la marine ; Villain, directeur au ministère des travaux publics ; Dabat, directeur au ministère de l'agriculture ; Chapsal, directeur au ministère du commerce ; Duchêne, sous-directeur au ministère des colonies ;

Les présidents des chambres de commerce de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, le Havre, Lille, Nancy, Nantes ou leur représentant ; MM. Claveille, directeur des chemins de fer de l'Etat ; Mange, chef de l'exploitation de la Compagnie d'Orléans ; Sartiaux, ingénieur en chef à la Compagnie du Nord ; Paul, chef de l'exploitation de la Compagnie du Midi ; Brisse, chef de l'exploitation de la Compagnie de l'Est ; Margot, ingénieur en chef à la Compagnie P.-L.-M. ; Dal-Piaz, directeur de la Compagnie générale transatlantique ; André Lebon, président du conseil d'administration de la Compagnie des Messageries maritimes ; de Sayve, administrateur délégué de la Compagnie des Chargeurs réunis ; Gravier, administrateur de la Compagnie de navigation mixte, à Marseille ; Picard, conseiller du commerce extérieur de la France à Londres ; Vars, conseiller du commerce extérieur de la France à Genève ; Rolland, président de la chambre de commerce française de Bruxelles ; Gondrand, président de la chambre de commerce française de Milan ; Gès, conseiller du commerce extérieur de la France à Barcelone ; Paul Giraud, fabricant de soieries à Moscou ; Paul Forsans, président de l'Union des intérêts économiques ; Jules Cahen, vice-président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; Georges Schwob, membre de la chambre syndicale des entrepreneurs et constructeurs électriciens ; Cellié, administrateur de la fédération nationale des syndicats et associations des voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie ;

De Verneuil, syndic des agents de change ;

Jean Dupuy, président du syndicat de la presse parisienne ; Dubar, président du syndicat de la presse républicaine départementale de France ; Alexandre Varenne, publiciste ; le président du Conseil d'administration du Touring-Club ; *le président de l'Association des abonnés au téléphone* ;

MM. Meyrat, directeur des postes de la Gironde ; Pujol, directeur des postes de la Vienne ; Henry, directeur des bureaux ambulants de la ligne de l'Ouest ; Lacroix, inspecteur des postes et des télégraphes ; Bezanson, receveur à Paris ; Montbrand, rédacteur à la direction de l'exploitation postale ; Mme Pinettes, dame employée à Paris ; MM. Perret, brigadier-facteur à Paris ; Piard, facteur-receveur à Mareil-Marly (Seine-et-Oise) ; Pauron, chef d'équipe à Paris.

MM. Gauthier, sénateur, et Charles Dumont, député, sont nommés vice-présidents du comité pour l'exercice 1911.

Concours d'Appareils

Pour l'unification des appareils. — Les défauts d'un concours

Nous avons demandé depuis longtemps l'unification des appareils des abonnés et le choix d'un type — le meilleur type — par voie de concours. Aussi avons-nous applaudi quand l'Administration, après avoir accepté cette réforme, a mis au concours l'adjudication des appareils.

Malheureusement ce concours est organisé dans des conditions déplorables qui lui enlèvent toutes garanties.

Il y a en effet, dans le cahier des charges, des articles absolument stupéfiants.

L'article 2, par exemple, stipule que « les maisons qui désireraient concourir devront prendre l'engagement écrit, au moment de la remise de leurs modèles, et pour le cas où le choix de l'Administration porterait sur ces modèles, *soit d'en faire l'abandon gratuit à l'Etat, soit de subordonner cet abandon à la fourniture de 6.000 appareils.* »

Et l'article 3 ajoute :

« Ledit engagement deviendrait caduc le 1^{er} juin 1912 si les résultats du concours

n'étaient pas notifiés avant cette date. »

Alors l'Administration se réserve le droit de ne pas notifier les résultats du concours ? Que peut être un concours organisé dans de telles conditions ? Et que signifie cette plaisanterie ?

L'article 2, comme le remarque justement la *France postale*, ne pourrait qu'« inciter aux ententes les plus répréhensibles, aux concessions les plus déloyales. Aucun industriel sérieux et honnête ne pourra consentir à de telles conditions. On dirait vraiment qu'on a cherché à donner une prime à la fourberie ! »

Et le même journal ajoute ces commentaires dont la gravité n'échappera à personne :

« Non seulement l'Administration affecte d'ignorer complètement que des types tout à fait éprouvés et d'un fonctionnement sûr sont exploités dans la plupart des pays qui sont à l'avant-garde en matière de téléphonie, mais elle trouve moyen, en faisant appel à l'ingéniosité des techniciens de l'industrie, de rendre absolument suspect le concours annoncé.

« Tout d'abord, aucun renseignement n'est donné sur le programme des essais, sur les spécifications techniques imposées, sur la composition du jury. Les constructeurs ne paraissent pas devoir être autorisés à assister aux études comparatives que l'on ne daigne même pas préciser. Quelles garanties d'indépendance et d'impartialité peuvent-ils, alors, espérer ?

« D'autre part, personne n'ignore que certains des fonctionnaires appelés à jouer le rôle d'arbitres doivent être en même temps juges et parties, puisqu'un modèle administratif, depuis quelque temps porté aux nues par leurs soins, est soumis à l'examen de la Commission, aux travaux de laquelle ils participeront sans aucun scrupule. Le concours ne serait-il qu'une simple comédie ?

« ... L'impression générale est que l'on s'efforce, par un simulacre de concours, de faire adopter un type déjà arrêté d'avance. »

Certainement M. Chaumet a été induit en erreur par ses subordonnés. Notre devoir est de l'éclairer.



PREDICTIONS "PAS ROSES"

A Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat des
P. T. T. et à ses successeurs...

Une chose que je ne me lasserai jamais de répéter, c'est que le gouvernement de la République qui, théoriquement, devrait être le gouvernement « de tous, par tous », opprime de plus en plus tous les citoyens (qui n'ont pas le bonheur d'être fonctionnaires), sous la domination de cette véritable oligarchie de ratés et d'incapables qui sont les fonctionnaires français.

Je dis « de ratés et d'incapables », car il ne peut pas en être autrement : l'Etat paye si mal ses fonctionnaires, il les place tellement à tous les degrés de l'échelle, dans l'impossibilité de bien faire, que tous ceux qui ont « quelque chose dans le ventre » s'empressent d'abandonner cette pétaudière, intenable pour tout homme ayant du cœur, et ayant le souci de tâcher de faire, dans sa vie, quelque chose d'utile.

J'avais l'occasion de voir, ces temps derniers, un ex-fonctionnaire, actuellement retraité, de l'administration des Postes et Télégraphes, qui me disait textuellement ceci :

« J'ai fait, bien malgré moi, toute ma carrière dans l'Administration : comme j'avais l'ambition de faire une œuvre utile, et que j'ai vu de suite la vanité de mes efforts, j'ai fait, comme vous le pensez bien, l'impossible pour m'en évader ; ce à quoi je ne suis malheureusement pas parvenu ; desservi que j'ai toujours été par une invincible timidité qui ne m'a pas permis de me faire valoir « au dehors ». Aussi, le dernier jour me donnant droit à ma retraite une fois arrivé, avec quel soulagement je suis parti !!

« Pour moi, toute mon existence dans l'Administration a été un enfer perpétuel : à sa tête, nous trouvons encore, et toujours, la néfaste camarilla de polytechniciens : (voyez les poudres, les téléphones, etc.) Aussi outrecuidants qu'incapables et anti-commerçants, ils parviennent cependant souvent à cacher et à pallier leurs pires erreurs, à la fois par leur nombre et par la véritable

« franc-maçonnerie qui a toujours existé automatiquement entre eux. »

« Mais ce n'est pas tout ; quand, par hasard (tout arrive !) nos éminents polytechniciens décident une mesure utile, elle se trouve presque toujours enrayée en route par l'in-vraisemblable mauvaise volonté qu'ils rencontrent chez leurs subalternes. »

« Le je m'en fichisme règne dans notre administration à un point qui dépasse l'imagination : ce qu'il y a de fantastique, c'est qu'aucun des chefs ne possède une autorité réelle sur ses subordonnés de l'étage inférieur, d'un bout de l'échelle à l'autre, et aucun moyen d'action sur eux ; quatre-vingt-dix-neuf employés sur cent font juste les « gestes nécessaires », prévus par les règlements mêmes de leurs fonctions, mais pas un seul de plus : d'initiatives quelconques touchant la bonne surveillance, l'amélioration des services, etc., il n'en est jamais question. »

« En se bornant à ne faire strictement que ce que les règlements exigent, les employés peuvent arriver à tirer au flanc d'une façon invraisemblable, sans que leurs chefs aient aucun moyen de les révoquer ni même seulement de les rétrograder. »

Tous ces ineffables fonctionnaires sont autant de petits roitelets, presque indépendants, dont tous les contribuables sont les souffre-douleurs, et qui ont une joie presque féroce à nous faire payer à tous l'existence ridicule de ratés et de bons à rien qu'ils sont condamnés à mener.

L'Association des abonnés au Téléphone peine, depuis de longues années, pour expliquer au public les tares fantastiques de notre système téléphonique. Je suis moi-même las d'en citer des exemples....

Je ne résisterai cependant pas à la tentation de conter ici une petite anecdote, de date toute récente, qui est une des jolies perles « du collier » de notre administration téléphonique française.

Ces temps derniers, je m'avisai de téléphoner à un mien parent, abonné au téléphone, que je savais pertinemment présent à Paris, et qui est relié, comme moi, au bureau de Wagram.

J'essayai de lui téléphoner, environ quinze fois en 7 ou 8 jours ; quinze fois, la télépho-

niste, après avoir fait l'appel, me dit : « ne répond pas ».

Justement intrigué, je me décidai à me rendre en personne chez l'ami en question, pour lui demander des explications.

Celui-ci m'expliqua que, passant 6 mois de l'année à la campagne, il n'avait qu'un abonnement de saison, que sa communication était actuellement coupée et ne serait rétablie qu'en décembre.

Fort bien, dis-je à mon ami, vous ne pouviez pas répondre ; mais tout cela ne m'explique pas ce fait « phénoménal » qu'on m'ait laissé vous sonner quinze fois en vain : si je n'étais pas venu vous voir, j'aurais peut-être encore essayé vingt autres fois, toujours pour « le roi de Prusse ».

Voulant avoir l'explication de ce fait incompréhensible, je me rendis, le même jour, au bureau central de Wagram, et demandai le chef de bureau. « Le Chef de bureau » ne reçoit « jamais à cette heure-ci, il signe son courrier, me répond une très aimable dame ; « mais si vous le voulez je vais vous envoyer « le sous-chef. »

« — Va pour le sous-chef, répondis-je » ; ... le sous-chef arrive.

Aussitôt, je précise à ce digne fonctionnaire la question qui m'embarrasse, en lui racontant mon histoire, et en ajoutant :

« J'ai peut-être dérangé une de vos téléphonistes inutilement pendant plus d'une heure « en tout, *pour sonner une personne qui était* « *coupée* ; c'est insensé... comment la téléphoniste ne se trouve-t-elle pas avertie que tel « ou tel abonné est coupé ? »

— Réponse du fonctionnaire :!!!

Moi : « — Je croyais qu'en pareil cas, on « mettait purement et simplement des bouchons sur le numéro de l'abonné ? A quoi « servent donc les bouchons si ce n'est pas « dans des cas comme ceux-là ? »

Réponse : « Non, Monsieur, on ne met pas « de bouchons en pareil cas ? Quant au pour- « quoi de cette abstention je serais incapable « de vous le dire. »

« Mais c'est monstrueux, reprends-je à mon « tour ; vous ne voyez pas que vous faites per- « dre inutilement des heures et des heures à « vos malheureuses employées : jusqu'à quand « voulez-vous qu'elles sonnent ainsi pour « rien ? »

« — Monsieur, me répond le fonctionnaire, « quand votre téléphoniste aurait sonné un « assez grand nombre de fois pour rien, « elle « aurait dû s'inquiéter », et demander à « la surveillante de s'informer pourquoi l'a- « bonné en question ne répondait pas... »

A cette réponse inouïe, j'aurais pu répliquer bien des choses ; et notamment que j'avais eu l'occasion de demander le dit abonné à « trois demoiselles différentes ». Mais j'étais à bout de forces et de patience ; j'ai vu le moment où j'allais me laisser aller à commettre l'affreux délit d'outrage à un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions ; et je partis...

Donc, faute de mieux, c'est sur le papier que j'épanche aujourd'hui ma bile, et que je tire la conclusion forcée de mon entretien avec ce digne fonctionnaire.

S'il m'a dit la vérité, et si « cela se passe partout ainsi », les grands chefs qui laissent commettre partout de pareilles énormités dans l'organisation des bureaux, sont encore plus bêtes et plus néfastes que je n'avais jamais pu le supposer, et il faut les mettre définitivement à Charenton : ou bien ce fonctionnaire m'a menti, et ces errements sont une spécialité de Wagram. En ce cas le Chef de bureau de Wagram mérite d'être immédiatement révoqué, et ses chefs immédiats d'être rétrogradés de deux ou trois rangs pour n'avoir exercé sur sa gestion aucune surveillance.

Gageons que tous auront bientôt de l'avancement...

Par ce tout petit exemple « pris entre mille », on peut se rendre compte de l'anarchie qui règne du haut en bas de l'administration des téléphones français. Et, vraiment, que mes contemporains me permettent de le dire, leur indifférence devant cette gabegie de nos services publics est absolument incompréhensible aussi bien que celle de la Presse qui se refuse systématiquement à nous aider dans l'œuvre patriotique que nous avons entreprise.

Comment laisser ainsi dilapider nos deniers, « leurs deniers » dans ces services, qui, par les vices fondamentaux indiqués plus haut, et malgré des dépenses énormes déjà faites, nous maintiennent encore au dernier rang des peuples civilisés ?

Comment les électeurs ne comprennent-ils pas que cette innommable gabegie fait perdre des centaines de millions à la France, non seu-

lement comme manque direct à gagner, mais encore par le résultat médiat des affaires qu'elle nous empêche de faire avec les pays étrangers. L'Association des abonnés au téléphone possède, à cet égard, tout un dossier aussi probant que suggestif.

Pour moi, absolument dégoûté de crier dans le désert, comme je l'ai déjà fait cent fois, les énormités sans nom de notre belle administration française, je m'étais quelque peu « retiré sous ma tente » ; mais, par moments, l'écoeurement est si fort que je ne peux pas m'empêcher de crier, de crier encore devant la faillite à laquelle nous courons. Quand je vois le formidable mouvement industriel de l'Amérique comparé au nôtre, quand je vois, dans cette République des Etats Unis, les admirables méthodes commerciales employées, toujours anti-étatistes au premier chef, et que je les mets en face de celles préconisées par nos rêveurs insensés et nos néfastes étatistes, je vois, par avance, la France ruinée et dévorée à relativement bref délai par ces jeunes peuples chez lesquels, heureusement pour eux, nos utopies actuelles ne sont pas près de pénétrer encore.

Par bonheur, étant donné mon âge, je puis espérer être mort assez tôt pour ne pas assister en personne à la formidable dégringolade que je prévois.

Ernest ARCHIDÉACON.

Petites Réformes Postales

Les noms des bureaux de poste

On sait quelles difficultés les voyageurs, spécialement les automobilistes et les bicyclistes, éprouvent à se renseigner sur le nom des localités qu'ils traversent en cours de route et où ils peuvent avoir à échanger des communications. On lit « Bureau de poste » — mais de quel village ? où se trouve-t-on ? Il serait bon d'être renseigné *de visu* au lieu d'avoir à interroger les indigènes, souvent gouailleurs ou introuvables.

M. Chaumet vient de décider qu'à l'avenir il serait fait mention du nom du bureau de poste, soit sur les tableaux-enseignes, soit au-dessus de ces tableaux.

Le Sous-Secrétaire d'Etat vient de signifier cette prescription aux directeurs départementaux des P. T. T.

Voilà une bonne réforme, qui aurait dû être réalisée depuis longtemps.

Mentions manuscrites

sur avis d'expédition

Le public s'est plaint très souvent des difficultés auxquelles donnait lieu, dans l'application, l'envoi, à prix réduits, des factures, bordereaux, avis d'expédition, relevés de comptes ou de factures, notamment lorsqu'il était fait emploi de formules, telles que « à vos risques et périls » — « suivant la demande » — « à votre crédit », etc.

Pour mettre fin à cet état de choses, M. Chaumet vient de décider que les mentions de ce genre pourront être dorénavant admises à condition qu'elles soient rédigées sous une forme impersonnelle.

Echos de partout

Notre nouvelle couverture

La nouvelle couverture de notre Bulletin mensuel est empruntée au *Telephone Engineer* de Chicago. La jeune téléphoniste américaine représentée sur cette gravure nous a frappé par sa figure énergique et sérieuse et par l'attention qu'elle apporte à son travail. C'est un excellent exemple pour ses sœurs françaises qui — nous n'en doutons pas un seul instant — apportent toutes le même zèle dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Téléphone Paris-Vienne

Les premiers essais de téléphone direct entre Paris et Vienne ont eu lieu récemment. Effectués par la ligne Innsbruck-Bâle, ils ont donné des résultats indécis. Vienne entendit parfaitement Paris, qui entendit médiocrement Vienne. Il faudra encore attendre...

★★

A Marcadet

L'adjudication du multiple pour le futur bureau de Marcadet aura lieu le 12 janvier.

Avec tous les délais prévus par l'administration dans le cahier des charges et les retards imprévus, il est à craindre que les abonnés du téléphone n'attendent encore de longs mois que le bureau de Wagram soit déchargé.

★★

La Ligue des Consommateurs français

Nous apprenons avec plaisir que la Ligue des Consommateurs français prend de jour en jour plus d'extension et mène une campagne utile pour défendre les intérêts des consommateurs.

L'Association des abonnés au téléphone a été le premier groupement de consommateurs en France. Nous sommes heureux que notre exemple ait été suivi par d'autres groupements, car partout, suivant le vieil adage, l'union fait la force.

★★

Pour téléphoner avec les trains en marche.

D'après M. de Forest, on réalise facilement une communication de ce genre : il suffit de tendre un fil sur les poteaux le long de la voie à un mètre environ au-dessous des fils télégraphiques ; ce fil est relié à un microphone ordinaire. Sur le train, on installe un fil isolé, allant d'un bout à l'autre du convoi, un détecteur à cristal et un récepteur téléphonique.

Les essais, entrepris sur le New-York Central, auraient donné des résultats très encourageants.

★★

Dans un hôtel américain.

On construit à New-York un hôtel dont l'équipement téléphonique comprendra 100

lignes principales et 1.800 postes. On estime que ces postes transmettront 500.000 communications par an, correspondant à une dépense de 150.000 francs. Le poste central sera aménagé pour 16 opératrices. Un poste secondaire, occupé par 2 opératrices, desservira 17 cabines installées dans les corridors de l'hôtel. L'installation sera complétée par 16 telautographes.

★★

Le téléphone à Berlin.

Dans un an, Berlin et les communes limitrophes (Berlin-extension) auront 200.000 postes téléphoniques. Au 30 juin de cette année, le nombre des postes était de 183.545, en augmentation de 19.059 sur l'année précédente. Dans ce chiffre figurent 101.805 postes principaux, 69.153 postes supplémentaires installés par l'administration impériale et 12.587 posés par l'industrie privée.

A Berlin même, les 6 bureaux téléphoniques desservent 127.559 postes dont 68.410 postes principaux, 48.934 postes supplémentaires de l'administration et 10.215 postes supplémentaires privés. Le bureau le plus important est le bureau n° 6, qui dessert 32.756 postes dont 18.981 postes principaux. Le bureau n° 2, qui est le plus petit, possède 13 396 abonnés dont 6.965 ont des postes principaux.

★★

Par téléphone

M. Chéron, ancien sous-secrétaire d'Etat, téléphonait à l'un de ses amis, ancien administrateur colonial, qui occupe d'importantes fonctions dans un journal du matin. M. Chéron parlait de choses particulièrement graves : des réformes qu'il serait urgent d'apporter dans les postes et télégraphes. Et, comme il avait attendu longtemps, sans doute, la communication, il en vint à dire :

— Il serait bon que le téléphone ne fût pas une école de patience.

A ce moment, une voix courroucée, celle d'une demoiselle aux écoutes, interrompit M. Chéron :

— Quel est... l'animal qui ose dire cela ?

La demoiselle, même, ne dit pas animal : elle fut plus précise et choisit dans la porcherie... L'ex-sous-secrétaire d'Etat, stupéfait, en perdit le fil de sa conversation.

**

A la Compagnie P.-L.-M.

M. Habert, secrétaire général de la Compagnie P.-L.-M., prendra sa retraite à partir du 1^{er} janvier prochain. Il sera remplacé par M. Goy, directeur du service des titres.

M. Habert est nommé secrétaire général honoraire; il ne quitte d'ailleurs pas la compagnie à laquelle il appartient depuis près de cinquante ans. Il conserve à la direction un bureau, où on pourra faire appel, pour la solution des questions difficiles, à sa grande expérience.

Notre Association a toujours été obligée à M. Habert de son excellent accueil et nous espérons qu'il en sera de même auprès de son successeur, M. Goy, auquel nous adressons nos souhaits de bienvenue.

**

Bibliographie

Nous lisons dans *Le Temps*, à propos des lettres que la femme de Napoléon écrivit à la duchesse de Montebello, lettres que M. Gachot publie dans son ouvrage *Marie-Louise intime* (Tallandier, éditeur).

« De cette œuvre rien n'est encore su, rien n'est connu; les mémorialistes les plus célèbres ont ignoré Marie-Louise telle qu'elle se révèle dans cet ouvrage, où sont publiées les pièces d'archives de famille, dont près de deux cent cinquante lettres inédites que l'impératrice adressa à la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur. Des confidences, souvent piquantes, font connaître ce que Napoléon fit pour plaire à l'archiduchesse autrichienne; et de fait la cour, la chambre et l'alcôve de César trouvent leur Saint-Simon dans Marie-Louise. »

LES

DANGERS DU TÉLÉPHONE

A une époque où nous vivons dans des conditions d'hygiène plutôt défavorables, on ne saurait trop encourager les initiatives qui prévoient et qui agissent. Le progrès n'apporte pas toujours avec lui la perfection absolue. C'est le cas du téléphone, qui constitue un grave danger pour la santé publique.

Avez-vous quelquefois réfléchi ce à quoi vous

vous exposez en téléphonant après une personne contaminée ?

A contracter, tout simplement, les germes de maladies les plus redoutables.

Tout comme en buvant après quelqu'un atteint de l'avarie ou de la tuberculose à un verre qui a été insuffisamment nettoyé.

Plus dangereux même, car, fréquemment, nous employons les récepteurs encore chauds de la personne qui sort de la cabine.

Est-elle saine, est-elle propre? nous l'ignorons. Il est bien certain que nous protesterions contre un coiffeur qui voudrait employer à notre usage un objet ayant servi à un syphilitique; nous risquons cependant, au téléphone, d'employer sans le savoir des appareils dont un avarié vient de se servir.

Les administrations importantes, telles que chemins de fer, postes, douanes, police, etc., qui comptent un nombreux personnel, semblent plus particulièrement exposés aux dangers que nous signalons. Nous croyons savoir que les administrations des postes et téléphones et des chemins de fer de l'Etat, soucieuses de la santé de leurs agents, examinent en ce moment les propositions très avantageuses qui leur ont été faites par la Société anonyme du *Phonésol*, 85, rue Lafayette, Paris (téléphone 233-21).

Les appréciations élogieuses des docteurs de Taste et Simionesco et le rapport très complet de M. Peneau, pharmacien de 1^{re} classe, sur le *Phonésol*, nous ont paru de nature à retenir ce désinfectant comme le meilleur connu à ce jour, très pratique et susceptible d'être signalé à l'attention générale.

Le moment est venu pour nos dirigeants de montrer que leurs promesses ne sont pas toujours vaines. Si le budget ne leur permet pas de nous servir des émoluments en rapport avec nos services, qu'on nous permette tout au moins de réclamer et d'obtenir les conditions d'hygiène propres à la conservation de notre santé.

RENÉ DES RENAUTES.

N. B. — Le Nord-Sud, l'Agence Fournier et d'importantes maisons ou sociétés de Paris désinfectent leurs appareils téléphoniques au moyen du *Phonésol* dont nous préconisons l'emploi.

R. DES R.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des membres de l'Association des abonnés au téléphone, que nous avons obtenu de la Société du *Phonésol*, 85 rue Lafayette, téléphone 233-21, une réduction de 10 % sur le prix de l'antiseptisation de leurs appareils.

Cette réduction sera faite sur la justification de leur qualité de membre de l'Association et la demande adressée directement à la Société du *Phonésol*.

LES INDUSTRIES TEXTILES ET LE TELEPHONE

Les protestations et les revendications du commerce et de l'industrie

Nous avons publié, il y a quelques années, les protestations de l'industrie textile de la région du Nord contre les défauts du service téléphonique qui faisaient perdre aux négociants des sommes considérables.

Voici maintenant les industriels vosgiens qui protestent à leur tour, comme le montre la lettre suivante publiée par le *Matin* :

Lettre ouverte à M. le ministre des postes et télégraphes

Monsieur le ministre,

Nous croyons devoir attirer votre bienveillante attention sur un état de choses qui lèse profondément les intérêts considérables du monde cotonnier de notre région.

Les services télégraphiques et téléphoniques ont été si défectueux l'été dernier, et sont encore maintenant si souvent impraticables, qu'il en résulte actuellement un préjudice très sérieux pour nos affaires.

Télégraphe. — Nos relations télégraphiques avec le Havre sont des plus importantes. Malheureusement, la ligne directe n'a sans doute pas été établie avec tous les soins nécessaires pour un si long trajet, à en juger par le retard trop souvent considérable que mettent les dépêches à nous parvenir.

Peut-être y aurait-il lieu, pour améliorer et accélérer le service, d'installer dans le bureau d'Epinal un Baudot à plusieurs récepteurs.

Vous n'ignorez pas qu'en été les villes d'eaux, assez nombreuses, de notre département (Vittel, Contrexéville, Martigny, Plombières, Gérardmer, Bussang), doublent, sinon triplent le service télégraphique, et cela à notre détriment. Il serait donc désirable de remédier à cet inconvénient par une augmentation de personnel et d'appareils.

C'est de 9 heures à 11 h. 30 du matin, et de 3 heures à 5 h. 30 du soir que nous sommes communiqués les cotes officielles des différents marchés cotonniers du monde : c'est par conséquent à ces heures que se traitent les affaires et que le service télégraphique est le plus intense entre le Havre et les Vosges.

Ne pourrait-on, quand notre ligne directe est interrompue, écouler par Paris les télégrammes à notre destination, en leur donnant priorité sur les autres ?

Téléphone. — Nous avons, depuis quelques

années, un fil direct Epinal-Rouen-Havre, établi avec les subventions de diverses chambres de commerce, de divers groupements et de particuliers, mais ce circuit fonctionne avec une irrégularité décevante. Presque toujours interrompu, il serait à revoir d'un bout à l'autre.

En outre, en vertu de la convention internationale de 1909, les communications de l'étranger ont priorité sur les nôtres. Nous avons, individuellement, contribué à assurer le paiement de la garantie d'intérêts de ce circuit, et nous sommes les derniers à pouvoir l'utiliser ; ne croyez-vous pas, Monsieur le ministre, qu'il y a là un fait choquant l'équité ?

Ne pourrait-on, en cas d'interruption du circuit Epinal-Rouen, ou dans le cas d'un service trop chargé par suite des demandes de communications de l'étranger, former provisoirement un circuit Epinal-Havre par Paris, en raccordant dans cette ville les deux circuits ? A défaut d'autre remède, ce système contribuerait à hâter l'écoulement des communications.

De plus il permettrait aux centres très importants de Remiremont et de Saint-Dié de pouvoir communiquer avec le Havre, ce qui pratiquement leur est impossible, en cas d'interruption du fil direct, n° 480.

Une enquête de votre part, Monsieur le ministre, sur les continuelles interruptions de ce fil n° 480, vous édifierait sans nul doute, et vous ferait saisir le bien-fondé de nos doléances.

Nous nous permettrons de vous signaler encore l'encombrement très sérieux des lignes Epinal-Remiremont et Epinal-Cornimont à tel point que de ces deux villes situées respectivement à 27 et 53 kilomètres d'Epinal, nous sommes obligés d'attendre parfois les communications deux à trois heures.

*Le Président du syndicat
des agents représentants en cotons
et courtiers en filés du département des Vosges,*

A. DELANGE.

*Le Secrétaire,
M. BRYLINSKI.*

LES VOITURES PAR TELEPHONE

Nous croyons utile pour nos lecteurs de reproduire la note suivante communiquée par la préfecture de police. Une fois de plus, l'initiative privée supplée heureusement aux défaillances de l'Etat-commerçant.

« Un grand nombre de personnes ont exprimé le désir d'être mises à même d'appeler par le téléphone les cochers en station sur les corps de place.

« Cette mesure n'a pu être généralisée jus-

qu'ici, mais à la suite d'une entente avec l'administration, plusieurs commerçants consentent à se mettre gracieusement à la disposition des particuliers pour transmettre aux cochers et wattmen des stations voisines de leur établissement les demandes de voitures qu'ils recevront par téléphone. »

Voici la liste des commerçants dressée jusqu'à ce jour par la préfecture de police :

1^{er} arrondissement. — Quai du Louvre, Gautrat 290-06; Palais-Royal, Albouy 115-97; place des Victoires, Mommato 264-54.

2^e arrondissement. — Boulevard des Capucines, Bobin 294-03; boulevard des Italiens, Bérard 147-96; place du Caire, Jeulin 141-40.

8^e arrondissement. — Place de l'Alma, Corde 657-15; boulevard de Courcelles, Bono 591-69; place de la Madeleine, Monin, 231-44; rue de Londres, Blusson 222-70.

16^e arrondissement. — Chaussée de la Muette, Domergue 663-82; rue d'Auteuil, Pinel 688-26; avenue de la Grande-Armée, Delfau 675-92.

17^e arrondissement. — Avenue des Ternes, Schmitz 556-77, et Meunier 542-25; avenue Mac-Mahon, Lafracette 544-62; boulevard Malesherbes, Masmin 523-22; rue de Prony, Vitart 531-11; rue de Tocqueville, Teyssi 515-84; avenue de Villiers, Dourdon 535-75; rue Juliette-Lambert, Genèze 573-24; rue Jouffroy, Raynal 538-79.

Les commerçants dont l'établissement est près d'une station et qui voudraient bien servir d'intermédiaires sont priés de faire connaître à la préfecture leur adresse et leur numéro de téléphone.

Comme complément, MM. Denais et Massard ont fait une proposition qui, adoptée, rendrait, croyons-nous, de plus réels services aux abonnés du téléphone. Elle consiste à placer un appareil téléphonique dans les kiosques à voitures. Ce serait l'agent qui répondrait à l'appel de l'abonné au téléphone et enverrait la voiture.

UN NOUVEAU COMPTEUR TÉLÉPHONIQUE

On signale la mise à l'essai d'un ingénieux appareil, inventé par l'une des meilleures maisons de construction de Paris.

Il s'agit d'un *compteur-taxeur* téléphoni-

que, avec paiement anticipé pour une conversation de trois minutes, et restitution automatique de la perception si la communication n'est pas donnée par le bureau central, sans que celui-ci intervienne en rien dans la restitution.

La caractéristique de cet appareil est son indépendance absolue. Il se suffit à lui-même, et n'exigera que le passage d'un employé *ad hoc*, pour recueillir la recette quotidienne, ou hebdomadaire, avec une comptabilité rigoureusement exacte, des sommes qu'il aura encaissées, laquelle constituera un contrôle permanent et à demeure.

L'adoption de ce compteur mettrait le téléphone à la portée de tous ceux qui n'ont pas un abonnement avec l'Etat, sans les obliger de courir soit à une cabine publique, soit au café, pour téléphoner à leurs correspondants abonnés.

Par extension, cet appareil doit supprimer infailliblement l'abonnement à taxe fixe, pour le remplacer par une taxe d'utilisation, avec un minimum de perception assuré à l'Etat, pour chaque appareil.

Reste à savoir si la pratique confirmera la théorie, ce qui constituerait alors un véritable progrès.

LES CONVERSATIONS TAXÉES

Divers avantages du système.

Le système des conversations taxées est le seul remède contre les « appels sans suite » qui représentent 25 % du nombre total des appels dans les réseaux forfaitaires, puisque seul il arrête le trafic inutile et laisse les lignes disponibles pour les appels utiles. Le système des conversations taxées assure un meilleur service à l'abonné, en même temps qu'il maintient l'équilibre entre les dépenses de construction des lignes des nouveaux abonnés, et les recettes occasionnées par l'extension du service. En outre, les dépenses d'entretien tendent à diminuer, puisque le nombre d'appels par abonné et par jour n'est que 75 % de ce nombre sous le régime forfaitaire.

Dans ce dernier régime, il y a deux moyens de fixer une taxe raisonnable : ou bien prévoir une grande extension avec une taxe relative-

ment élevée, ce qui décourage le petit abonné qui paye pour le gros, ou bien fixer la taxe en concordance avec l'importance actuelle du réseau, ce qui rendra dans quelques années la taxe trop faible par rapport aux dépenses du service.

En effet, il convient d'abord de considérer le capital de premier établissement du réseau (ligne et poste d'abonné, poste central, etc.). Cette somme peut être fixée à 875 francs par abonné. Viennent ensuite les dépenses d'exploitation (établissement des communications, comptabilité, etc.), et enfin les dépenses d'entretien qui représentent un certain pourcentage des dépenses de premier établissement.

Dans les extensions futures, la partie du capital qui correspond aux relais d'abonnés, aux jacks locaux, aux lampes d'appel, aux tableaux d'opératrices, aux cordons et aux clefs, est *simplement proportionnelle* à l'augmentation du nombre des lignes d'abonnés, tandis que les dépenses d'extension du multiple augmentent beaucoup plus rapidement et *sont proportionnelles au carré du nombre* de lignes supplémentaires amenées au tableau. En d'autres termes, si l'on double le nombre des lignes d'un multiple, la dépense d'établissement des jacks généraux sera non pas le double, mais le quadruple de la dépense primitive.

Prenons en exemple un bureau d'importance moyenne où chaque opératrice peut desservir 100 lignes ; si la capacité totale du meuble est de 6.000 lignes, le nombre nécessaire de

$$\text{tableaux d'opératrices sera de } \frac{6.000}{100} = 60.$$

Comme il y a 3 tableaux par section, $\frac{60}{3} = 20$

sections de multiples seront nécessaires ; chaque section aura 6.000 jacks généraux et le multiple entier aura $6.000 \times 20 = 120.000$ jacks généraux.

Supposons que la capacité du meuble soit doublée et portée à 12 000 lignes. Le nombre

$$\text{des tableaux d'opératrices sera de } \frac{12.000}{100} = 120$$

et le nombre des sections de multiple de

$$\frac{120}{3} = 40. \text{ Le nombre des jacks généraux sera }$$

par suite de $12.000 \times 40 = 480.000$, près de un demi-million.

On doit tenir compte également de l'augmentation du nombre des soudures sur les jacks généraux, des câbles supplémentaires, et des nouvelles lignes de jonction dont le nombre devient souvent excessif avec le régime forfaitaire. Si l'on constate, par exemple, dans un bureau une augmentation de 25 % du nombre des abonnés, l'augmentation du nombre des lignes de jonction sera de 100 %.

En adoptant le régime des conversations taxées, le nombre des lignes de jonction nécessaires pour un nombre d'abonnés sera réduit dans la même proportion que le nombre des appels.

D'autre part, au fur et à mesure que le nombre des abonnés augmente, le nombre des appels par abonné tend également à augmenter dans une certaine proportion, puisqu'un grand nombre des abonnés existants demanderont vraisemblablement des communications avec un certain nombre de nouveaux abonnés. Il doit en résulter forcément une dépense supplémentaire de premier établissement et d'entretien, sans recette correspondante lorsqu'il s'agit d'abonnés forfaitaires. Cette situation tend manifestement à entraver le développement du téléphone. Enfin avec l'abonnement forfaitaire, une Compagnie n'a pas d'intérêt à favoriser la vente des appareils auxiliaires qui augmentent l'usage du téléphone, puisque cette augmentation ne lui apporterait pas de recette nouvelle.

A Travers la Presse

Nos réseaux télégraphiques et téléphoniques.

De Paris-Nouvelles cette intéressante analyse de l'état des lignes :

Le public a gémi bien des fois, l'été dernier, sur le « mythe des communications télégraphiques et téléphoniques ». Cette expression que nous empruntons à M. Steeg n'est pas exagérée ; des télégrammes sont arrivés souvent trop tard — plus tard quelquefois que des lettres — et, entre Paris et certaines stations balnéaires par exemple, il ne fut pas toujours facile, par suite de l'encombrement des cir-

cuits, d'échanger des conversations téléphoniques.

Sabotage, a-t-on dit. Un journal du matin publia à ce sujet une information qui fit sensation. Les fils télégraphiques entre Paris et Marseille étaient affectés, à certains moments de la journée, de troubles dont la nature échappait aux investigations de nos ingénieurs des télégraphes.

Un saboteur « surnoisement intelligent » coupait ou rétablissait à son gré le courant électrique, malgré la surveillance exercée. La chose était si invraisemblable que personne n'y crût. Mais cette accusation souleva les protestations des agents des postes de Marseille et il fallut chercher un autre coupable.

On mit en cause le soleil ; celui-ci au moins ne protesterait pas. Pourtant, les sceptiques constatèrent que le soleil n'exerçait ses méfaits qu'en France. Dès lors, il parut évident que les perturbations observées étaient dues à d'autres causes que nous allons essayer de déterminer.

Notons tout d'abord l'insuffisance numérique du personnel des postes. Un exemple fera mieux sentir cette pénurie de personnel : l'Angleterre, qui n'est pas précisément le pays du fonctionnarisme, dispose de *trois fois* plus d'employés des postes que l'administration française.

D'autre part, le nombre des circuits qui relient les grandes villes entre elles, et notamment de ceux qui relient la capitale aux stations balnéaires, n'est pas proportionné à l'intensité du service. Au moment de la saison, pour décongestionner ces circuits, on fait transiter les télégrammes et les conversations téléphoniques par des voies détournées. On jette ainsi la perturbation dans toute une région.

Enfin nos lignes électriques sont mal construites ; les poteaux sont trop éloignés et soutiennent des fils de natures différentes. Arrive la canicule, et, les fils de cuivre se dilatant plus que les fils de fer, le fléchissement sera plus grand pour les premiers que pour les seconds. De sorte qu'il se produira des mélanges.

Ajoutez à cela l'insuffisance de l'entretien. On ne remplace pas les sections de lignes en mauvais état ; et c'est là une fausse économie puisque les lignes mal entretenues sont affectées de perpétuels dérangements. C'est ainsi que, sur les lignes téléphoniques, on a cons-

taté pendant le mois d'août entre Paris et Bordeaux (3 circuits), 69 dérangements ; entre Paris et Limoges (3 circuits), 91 dérangements.

Tout le monde est d'accord pour convenir qu'un pareil état de choses ne peut durer sans porter un préjudice appréciable aux intérêts du commerce et de l'industrie. Nous connaissons assez la fermeté de M. Chaumet pour être convaincus qu'il obtiendra des Chambres les importants crédits qu'il leur demande et grâce auxquels il pourra mettre fin à une situation intolérable.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Services directs et rapides entre Paris (gare de Lyon), St-Flour et Béziers, via Brioude.

Ces services sont assurés par les trains express 921 et 930 qui comportent des voitures directes de toutes classes de ou pour Béziers.

Aller : Départ de Paris (gare de Lyon), 8 h. 15 soir, arrivée à St-Flour : 7 h. 32 matin ; à Béziers, 3 h. 47 soir.

Retour : départ de Béziers : 9 h. 37 matin ; de St-Flour : 6 h. 02 soir. Arrivée à Paris : 4 h. 40 matin.

La Compagnie organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Modernes les excursions suivantes :

Oberland Bernois.

Départ de Paris, le 30 décembre 1911. Durée de l'excursion : 6 jours. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 275 fr. ; 2^e classe, 245 fr.

Tunisie, Algérie.

Départs de Paris les 21 janvier et 11 février 1912. Durée de l'excursion : 1 mois. Prix (tout frais compris) : 1^{re} classe, 1.050 fr. ; 2^e classe, 910 francs.

L'Italie et la Riviera.

Départs de Paris, les 18 janvier et 8 février 1912. Durée de l'excursion : 4 semaines. Prix (tous frais compris) : 1^{re} classe, 960 fr. ; 2^e classe, 875 francs.

Egypte.

Départs de Paris les 17 janvier et 21 février 1912. Durée de l'excursion : 1 mois. Prix (tout frais compris) : 1^{re} classe, 1.950 fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence des Voyages Modernes, 4, avenue de l'Opéra, Paris.

Fêtes sportives à Chamonix et au Revard-Aix-les-Bains. Hiver 1911-1912.

A l'occasion des fêtes sportives de Chamonix et du Revard, la Compagnie délivrera, du 12 décembre 1911 au 28 février 1912 pour Chamonix et du 22 décembre 1911 au 15 mars 1912 pour Aix-les-Bains-Mont-Revard, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re} et de 2^e classes, à prix réduits.

Validité : 15 jours (dimanches et fêtes compris). — Faculté de prolongation de 2 périodes de 8 jours, moyennant un supplément de 10 % par période.

De Paris à Chamonix, via Mâcon ou St-Amour, Culoz, Bellegarde ou Aix-les-Bains : 1^{re} classe, 90 fr. ; 2^e classe, 60 francs.

A partir du 22 décembre, faculté d'arrêt à Aix-les-Bains à l'aller ou au retour. Les voyageurs désirant se rendre au Mont-Revard peuvent se procurer à la gare P.-L.-M. d'Aix-les-Bains ou au Syndicat d'Initiative, sur présentation de leur billet spécial, un billet d'aller et retour pour le Mont-Revard (prix réduit : 5 fr.).

Train express de nuit « Paris-Chamonix » du 22 décembre 1911 au 12 février 1912.

Départ de Paris à 8 h. 45 soir. Arrivée à Chamonix à 11 h. matin.

De Paris à Aix-les-Bains-Mont Revard, via Mâcon ou St-Amour, Culoz, 1^{re} classe : 80 fr., 2^e classe : 55 francs.

Coupon pour le parcours aller et retour d'Aix-les-Bains (gare du Revard) au Revard (sommet) compris.

Du 22 décembre 1911 au 28 février 1912, faculté de retour par Chamonix, moyennant supplément de 15 fr. en 1^{re} classe et de 10 fr. en 2^e classe, à payer à la gare d'Aix-les-Bains.

Service des trains sur le Revard : les samedis, dimanches et jours de fêtes, du 24 décembre 1911 au 17 mars 1912.

En outre, trains journaliers entre Aix-les-Bains et la station du Revard, du 25 décembre 1911 au 1^{er} janvier 1912 et du 21 janvier au 21 février 1912.

Nombre de places limité, les retenir à l'avance au Syndicat d'Initiative d'Aix-les-Bains.

L'Agenda P.-L.-M. 1912

L'Agenda P.-L.-M. de 1912 vient de paraître et nous pouvons lui prédire le même succès qu'à son devancier de 1911.

Luxueusement édité, ce volume de 300 pages contient un grand nombre de renseignements précieux pour les voyageurs et pour les touristes. Orné de 300 illustrations signées Willette, Léandre, Henriot, Cappiello, et d'une fort jolie série de cartes postales détachables, il comprend en outre une partie littéraire tout à fait remarquable, composée d'articles et de nouvelles de Jean Aicard, René Bazin, Maurice Donnay, Henri Bordeaux, G. Casella, H. Kistemæckers, Frantz Reichel et Pierre Wolff.

Il est en vente au prix de 1 fr. 50 dans les bureaux de renseignements et dans les bibliothèques des principales gares de la Compagnie P.-L.-M., ainsi qu'au Bon Marché, au Louvre et au Printemps, à Paris, et aux Cordeliers à Lyon.

On peut aussi le demander par lettre au Service de la publicité P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris, au prix de 2 francs (mandat-poste ou timbres) pour la France, et 2 fr. 45 (mandat-poste international) pour l'étranger.

Voyages à itinéraires facultatifs, de France en Algérie, en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant, ou vice-versa.

Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, départementaux (réseau de la Corse), algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (C^{ie} Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur (Fraissinet et C^{ie}) ou par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corses.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des Compagnies de navigation participantes : ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes ou de la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur (Fraissinet) et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur Rapide » (1^{re} classe).

Services directs entre Paris et le Maroc, viâ Marseille.

Billets simples de Paris à Tanger, valables 15 jours.

De Paris à Tanger :

Par les paquebots de la Compagnie de Navigation mixte (Touache), via Oran : 1^{re} cl., 201 fr., 2^e cl., 138 fr., 3^e cl., 93 francs ;

Par les paquebots de la Compagnie Paquet : 1^{re} cl., 196 fr., 2^e cl., 135 francs.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages : en chemin de fer, 30 kilogr. : sur les paquebots, 100 kilogr. en 1^{re} cl., 2^e cl., 60 kilogr., 3^e cl., 30 kilogr. Enregistrement des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris P.-L.-M., à l'agence de la Compagnie de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur Rapide » (1^{re} classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche).

Hiver 1911-1912

Relations rapides entre Paris et l'Espagne

Aller : Départ de Paris, 9 h. 15 matin (1^{re} et 2^e classes) ; 7 h. 25 soir (1^{re}, 2^e et 3^e classes) ; 9 h. 20 soir (1^{re} classe). (V.-R. Paris-Marseille). — Arrivée à Barcelone (1) : 7 h. 53 matin (1^{re} et 2^e classes) ; 7 h. 26 soir (lits-salon, 1^{re} classe, Paris-Port-Bou).

Retour : Départ de Barcelonne (1) : 5 h. matin (1^{re}, 2^e et 3^e classes) ; 9 h. 40 matin (1^{re} classe. Lits-salon. Cerbère à Paris) ; 6 h. 46 soir (1^{re} et 2^e classe. Fauteuils-lits, 1^{re} classe, de Cerbères à Paris). — Arrivée à Paris : 10 h. 30 matin, 8 h. matin ; 6 h. 10 soir.

Fêtes de Noël et du Jour de l'An Tir aux pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1^{re} et de 2^e classes, à prix réduits, de Paris, pour Cannes, Nice, Monaco-Monte-Carlo, Menton, délivrés du 19 au 31 décembre 1911.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice, viâ Dijon, Lyon, Marseille : 1^{re} classe, 182 fr. 60 ; 2^e classe, 131 fr. 50.

Hiver 1911-1912

Relations rapides entre Paris et l'Italie par le Mont-Cenis

1^{er} Express quotidiens, Paris, Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples, à l'aller et au retour.

Aller : Départ de Paris, 8 h. 20 matin (W.-R. Paris-Dijon et Culoz-Modane, 1^{re} et 2^e classes, Paris-Turin) ; 2 h. 20 soir (W.-L., 1^{re} classe, Paris-Florence, 1^{re} et 2^e classes, Paris-

(1) Heure de l'Europe Occidentale.

Rome); 10 h. 15 soir (W.-R., Modane-Turin; L.-S., Paris-Turin, 1^{re} et 2^e classes; Calais-Turin, W.-L. 1^{re} et 2^e classes Paris-Rome).

Retour : Départ de Rome. 11 h. 50 soir (W.-L., Rome-Paris, 1^{re} et 2^e classes); Turin-Paris, W.-R., Turin-Chambéry) : 8 h. 35 matin (1^{re} et 2^e classes, Rome-Paris et Turin-Boulogne; W.-L., Florence-Paris; L.-S., Turin-Paris; W.-R., Rome-Pise et Dijon-Paris); 6 h. 05 soir (1^{re} et 2^e classes, Rome et Turin à Paris; W.-R., Dijon-Paris). — Arrivée à Paris : 6 h. 45 matin, 2 h. 25 soir, 11 h. soir.

2^e Train de luxe « Paris-Rome » (Wagons lits, wagon-restaurant, voiture directe de ou pour Florence) desservant Aix les-Bains.

Aller : départ de Paris, 2 h. 10 soir, les lundis, jeudis et samedis, pour Rome et Naples, du 2 décembre au 11 mai; — les jeudis et samedis pour Palerme, du 4 janvier au 25 avril inclus; — les lundis pour Taormina, du 1^{er} janvier au 22 avril inclus.

Retour : les lundis, mercredis et samedis au départ de Naples et de Rome du 4 décembre au 13 mai; — les dimanches et mardis au départ de Palerme du 7 janvier au 28 avril inclus; — les vendredis au départ de Taormina du 5 janvier au 26 avril inclus. — Arrivée à Paris, à 2 h. 40 soir.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

L'hiver aux Pyrénées, à la Côte d'Argent et au Roussillon

Il est délivré dans toutes les gares du Réseau d'Orléans et dans ses bureaux de ville à Paris des billets d'aller et retour de toutes classes à prix très réduits valables 33 jours, et prolongeables moyennant supplément pour les stations hivernales des Pyrénées, de la Côte d'Argent et du Roussillon : Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Arcachon, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Quotidiennement cinq trains rapides ou express dans chaque sens entre Paris et Pau-Biarritz, composés de grandes

et belles voitures à bogies et intercirculation. Trajet en 12 heures environ. Dans les trains de nuit, wagons-lits du dernier confortable avec salons-lits, lits ordinaires et couchettes.

Pour les relations avec le Roussillon, via Montauban-Toulouse ou vice versa, voitures de luxe comprenant des salons-lits, lits-toilettes et couchettes et voitures mixtes de 1^{re} et 2^e classes à couloir entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Bou; entre Paris-Quai d'Orsay et Villefranche-Vernet-les-Bains, voitures directes de 1^{re} et 2^e classes, à couloir avec compartiments lits-toilette et couchettes.

Pyrénées et Golfe de Gascogne.

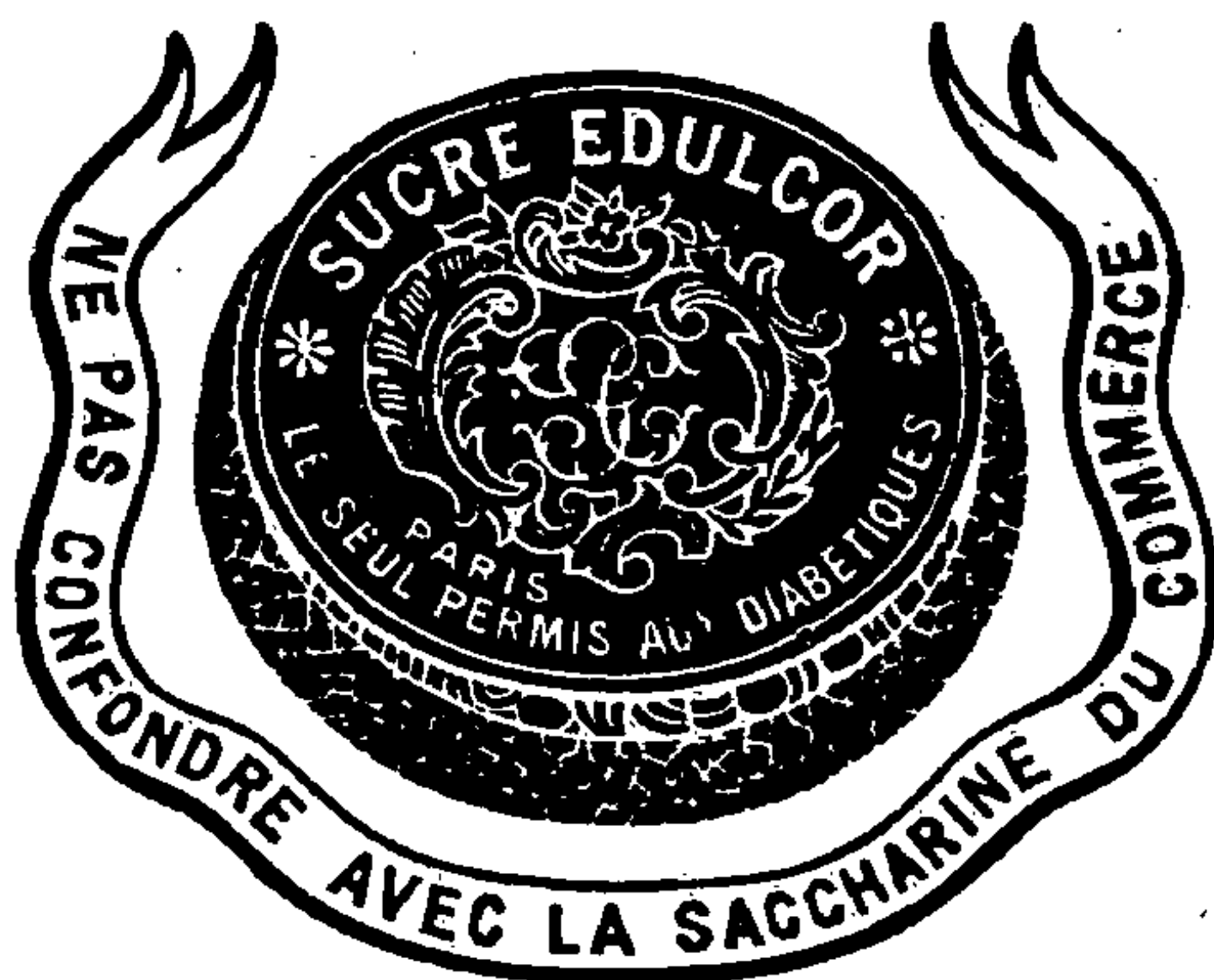
Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, (Biarritz), Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 fr. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le Centre de la France et les Pyrénées, divisées en 5 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre, et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les billets de famille, la réduction varie, suivant le nombre des personnes, de 10 à 50 0/0.



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

Pâte Pectorale EDULCOR

à tous arômes

Sirop Pectoral EDULCOR

Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les affections des voies respiratoires.

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

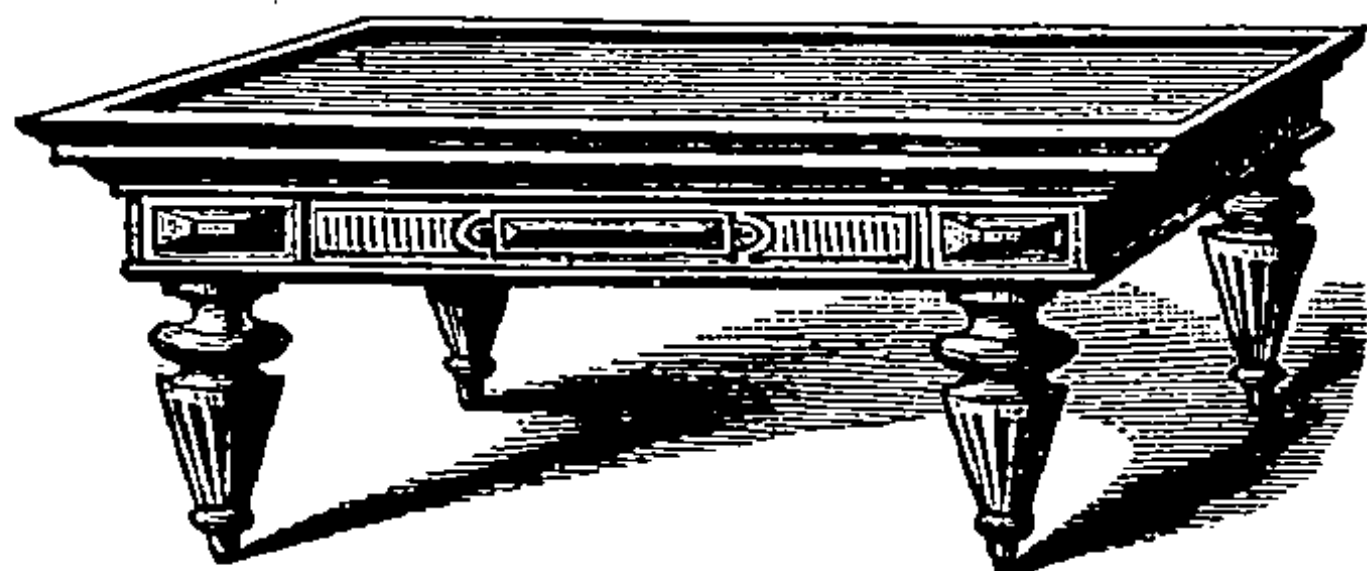
Téléphone 819-60

FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION LOREAU Père

Téléphone : Ancien 145-49
Nouveau 1021-06

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION

MAISON FONDÉE EN 1886

VVE H^{TE} EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

MEUBLES ET CARTONNAGES

Pour études, bureaux, archives, collections, dessins, Herbar.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

Catalogue illustré franco.

Fabrique de Tubes pour envois postaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

CABINET L'ARGUS

POLICE PRIVÉE ET CONTENTIEUX

15, rue de Turbigo, PARIS — Téléphone 318-45.

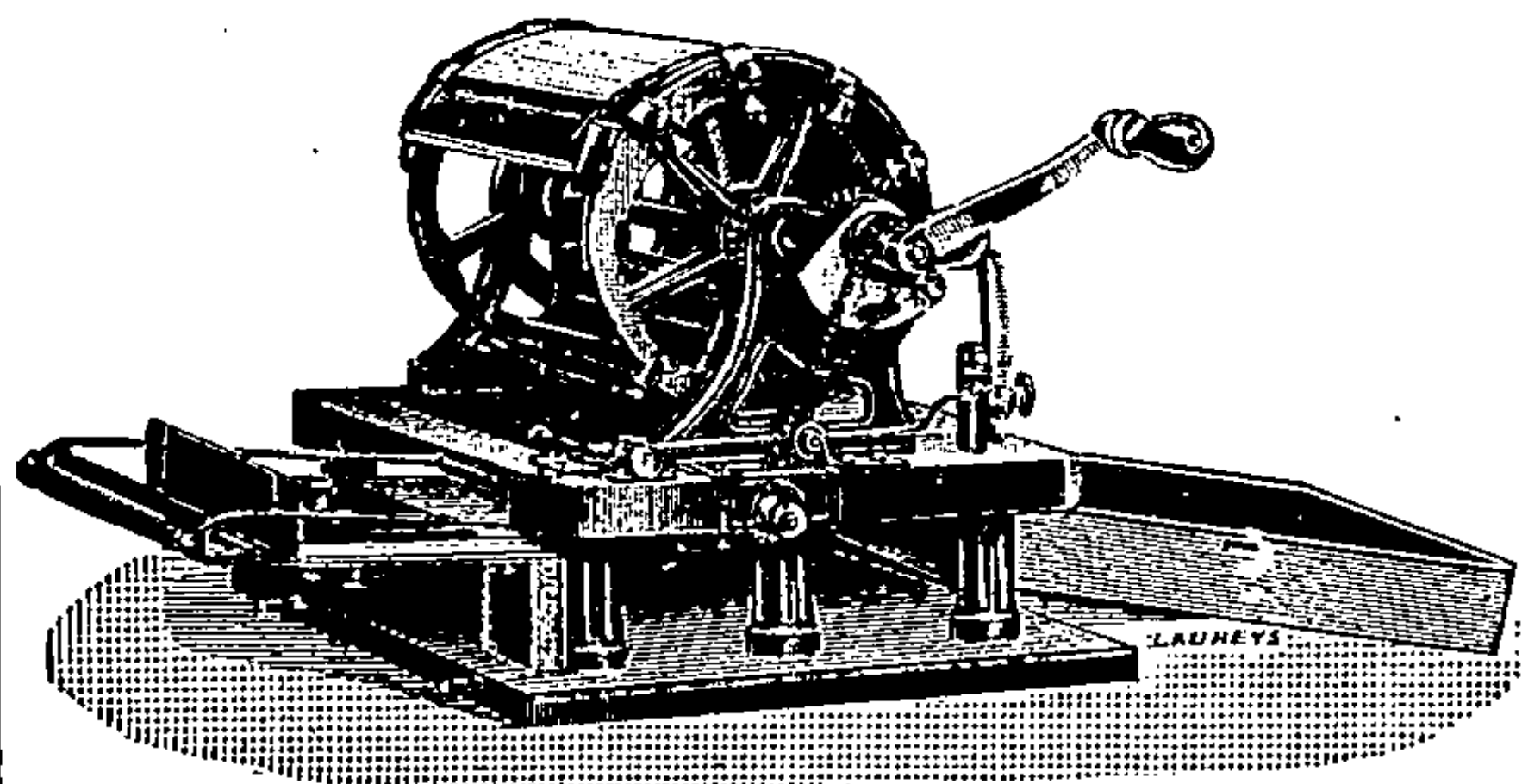
Directeur : E.-M. DELPECH

Commissaire de Police de la Ville de Paris en retraite.

Recherches et Missions de toute nature en tous pays. — Enquêtes avant mariage. — Documents pour divorce et séparation. — Surveillances de jour et de nuit. — Renseignements confidentiels. — Correspondants dans tous les pays.

English spoken — Se habla Espanol
Man Spricht Deutsch

On Imprime Soi-Même



Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents : des prix-courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Iso style est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute.

Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance
d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en 1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un taux inférieur à celui du Crédit Foncier.

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Avances sur Successions ouvertes.

Prêts sur Nues-Propriétés et Usufruits. Délégations de loyers, rentes viagères.

Pour toutes Opérations Immobilières, lire la Chronique Immobilière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolument gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h. Téléphone 268-57

Manufacture de Tapis

E. MORALD

90, rue Damrémont. — Téléphone 554-65

Moquette, Tapis d'Orient, Points noués
Savonnerie Aubusson

BATTAGE, NETTOYAGE, VAPORISATION, RÉPARATION ET CONSERVATION

Escompte 5 0/0 aux Membres de l'Association.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée



Complets Norfolk

pour tous Sports **29** FR.
depuis . . .

En véritables
tissus anglais
sur mesure **39** FR.
depuis . . .

REMISES
aux Membres de l'Association.

Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

COMPLET NORFOLK

A L'OZOSENTEUR

M. BERGER, Fabricant

18, rue Duphot, PARIS (près la Madeleine)

TÉLÉPHONE 203-18

SPÉCIALITÉS de Produits désodorisants et désinfectants solides et liquides et de tous Appareils purificateurs de l'air pour Habitations, dont les prix et qualités défient toutes concurrences.



"OZOSENTEUR"

Appareil régénérateur de l'air vicié

L'OZOPINTIME

Désinfectant, Désodorisant, Suroxygéné

L'OZOPINTIME. liquide destiné aux appareils purificateurs de l'air par évaporation. dégageant de l'OZONE.

LAMPE HYGIÉNIQUE BERGER

Aspire la fumée du tabac, absorbe toutes les mauvaises odeurs, préserve des moustiques, purifie et parfume l'air par l'emploi de **L'OZOALCOOL**.

SEL OZOHONE Désinfectant, Désodorisant, Antimites

ESCOMPTE 10 % AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès, à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

"TRIUMPH"

Sont les meilleurs Billards du monde.

GUEUX et C^{ie}, Fabricants

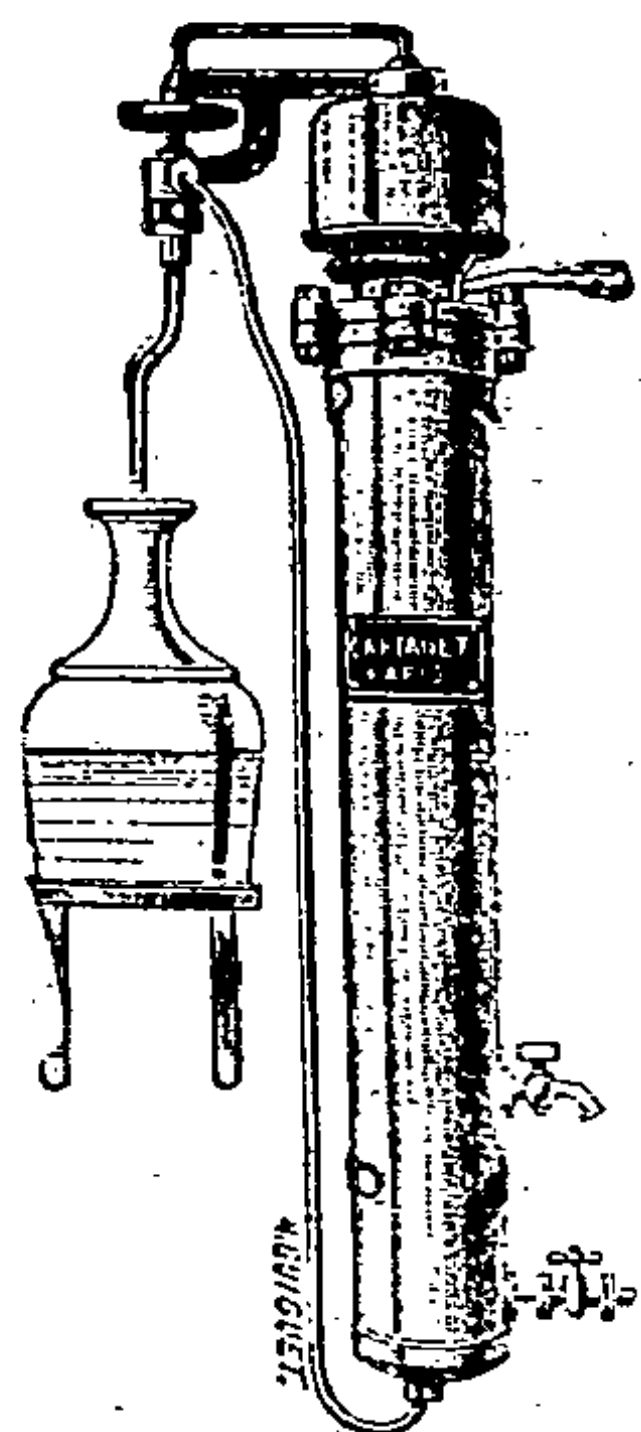
32, rue Planchat XX^e

Métro AVRON et BAGNOLET.

TÉLÉPHONE 942-73

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G

ADOPTÉS

Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES
PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.
 NOTICE ET CATALOGUE FRANCO

Tableaux Commutateurs à Batterie Centrale Intégrale de la Société "LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE"

Ancienne Maison G. ABOILARD & C^{ie}**46, Avenue de Breteuil, 46 — PARIS**

TÉLÉPHONE : 707.03 - 707.14

Admis sur le Réseau de l'Etat

pour

Immeubles, Maisons de Commerce, Banques, Hôtels, Usines, etc.
**Signaux d'Appel et de Fin, Automatiques,
par Voyants et Sonneries.**

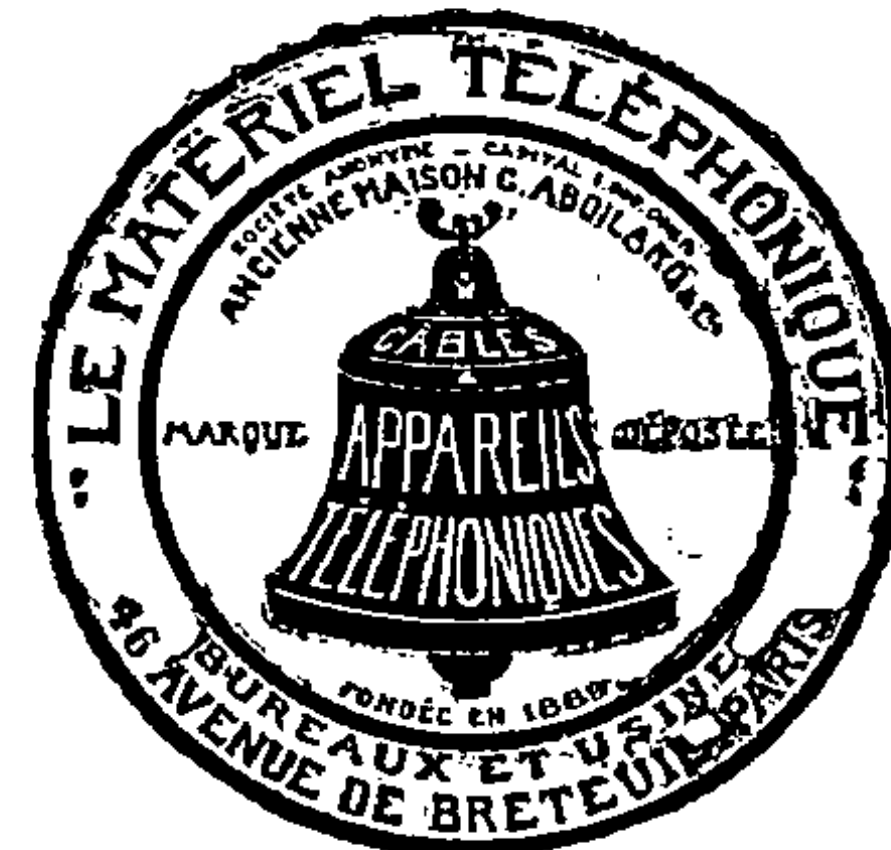
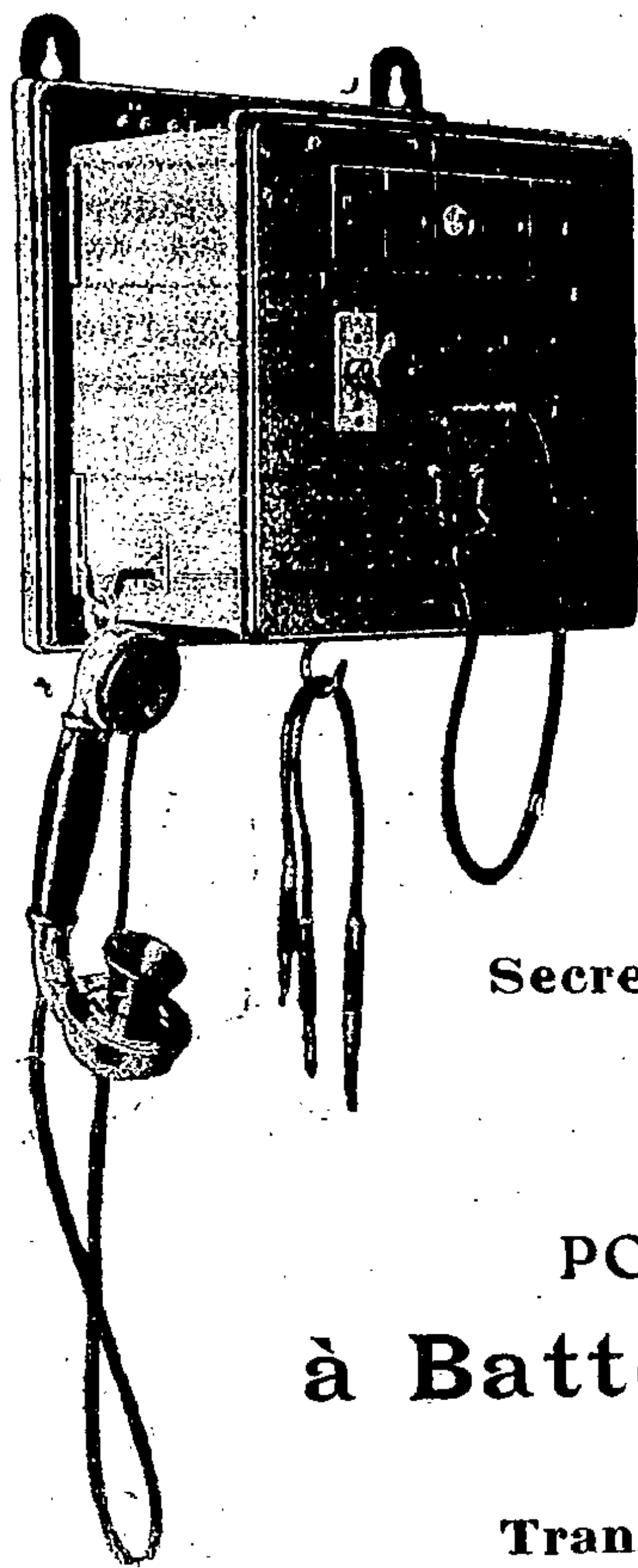
Secret absolu des Communications.

Facilité de Manœuvre.

Deux Fils seulement par ligne

**POSTES SUPPLÉMENTAIRES
à Batterie Centrale Intégrale**

Transmission incomparable. — Renseignements sur demande.



G. BORGEAUD, & I.
41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS
TÉLÉPHONE 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES
FICHES, CLASSEURS
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demander le Catalogue C n° 98

Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

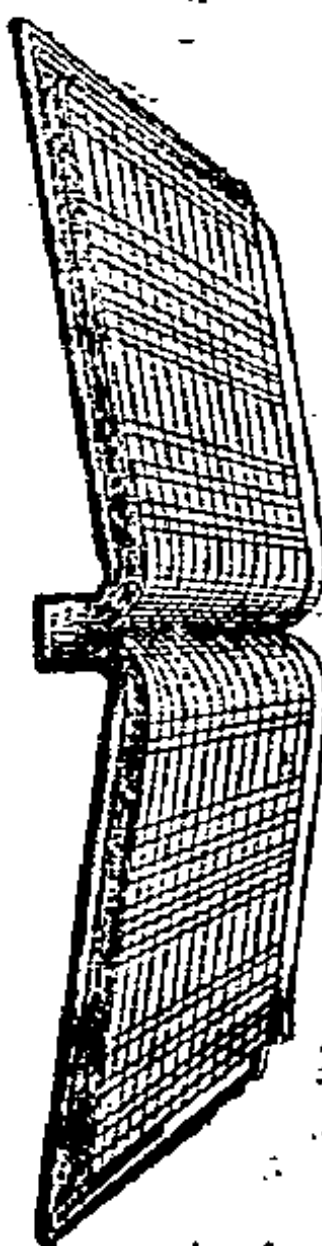
De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, & I.

Réduction des Frais Généraux
COMMERÇANTS ! INDUSTRIELS ! COMPTABLES !

Voulez-vous réaliser d'importantes Economies de Temps, de Travail, de Papier ?
Voulez-vous avoir constamment vos Comptes *en ordre et à jour* ?
SI OUI, EMPLOYEZ LES CÉLÈBRES



Robuste, Pratique, Rapide



Fabrication française par des Français

SIMPLICITÉ • DURÉE • ÉCONOMIE • MANÈMENT RAPIDE & FACILE • OUVERTURE À PLAT

à Feuilles Mobiles
Registres
Brevetés S. G. D. G.

LE "QUICK"

Les plus hautes
Références



Les plus bas Prix
à qualité égale

Nous ne demandons pas à être crus sur parole ; renseignez-vous et jugez. Le Fabricant qui, depuis 6 ans, propage cet article avec un succès inouï :
E.-L. MORIN, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, 52, PARIS
envoie gratis et franco le Tarif illustré. Demandez-lui sans tarder ! Sur votre désir, il vous soumettra un spécimen.

NE VOYEZ PLUS VOTRE ARGENT À L'ÉTRANGER

200.000 TÉLÉPHONES EN USAGE

Grande Economie de Temps
et de Fatigue
par l'Emploi **D'UNE BONNE**
INSTALLATION TÉLÉPHONIQUE
PRIVÉE !

APPAREILS *Systeme* **Berliner**



**SYSTEME
BERLINER**

Quelques
Références]

Hôtel Majestic : 500 postes.
— Régina : 400 —
— Maurice : 300 —
— Mirabeau : 200 —
— Vendôme.
Usines Bayard-Clément.
Usines Darracq.

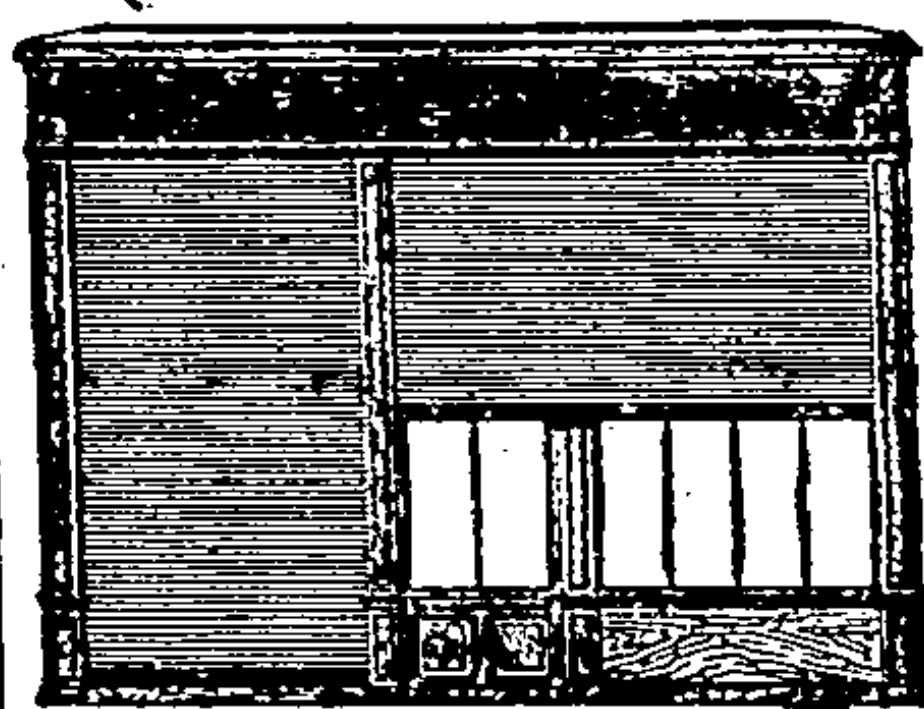
Etablissements Michelin.
Acieries de Longwy.
Etablissements Peugeot.
Théâtres : Vaudeville, Nouveautés,
Michel.
Grande Maison de Blanc.
Messieurs Desmarais frères.

Messieurs Niclausse.
Galeries Lafayette.
Ministère de la Guerre.
— du Commerce.
Omnium Lyonnais.
Crédit Lyonnais.
Etc., etc...

Envoi franco du Catalogue sur demande adressée à la **Société des Appareils SYSTEME BERLINER**
Téléphone 217.08 229, Boulevard des Italiens — PARIS Téléphone 217.08.

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

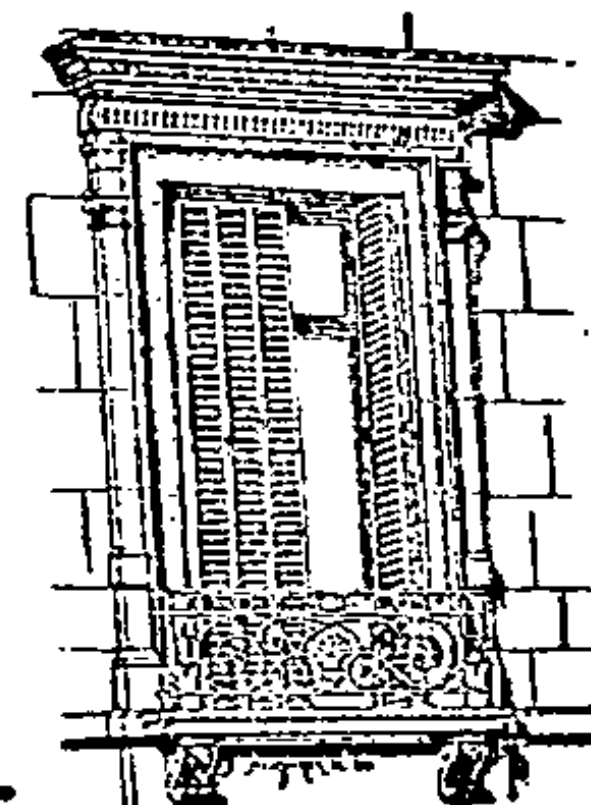


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES -- GRILLES ARTICULEES

TISSUS EXCLUSIFS
COUPE ET FAÇON SOIGNÉES

DEVANTS INDÉFORMABLES



Brunet

TAILLEUR



Téléphone 920-10.

PARIS

6, BOULEVARD BEAUMARCHAIS

La Mutuelle Hippique

FRANÇAISE

Société civile d'assurances mutuelles et de réassurances

à primes limitées

contre les risques de mortalité, naturelle ou accidentelle, des chevaux, ânes et mulets.

Siège Social et Direction :

13, rue de Laborde, à PARIS 8^e

Téléphone : 587-63.

Téléphone : 587-63.

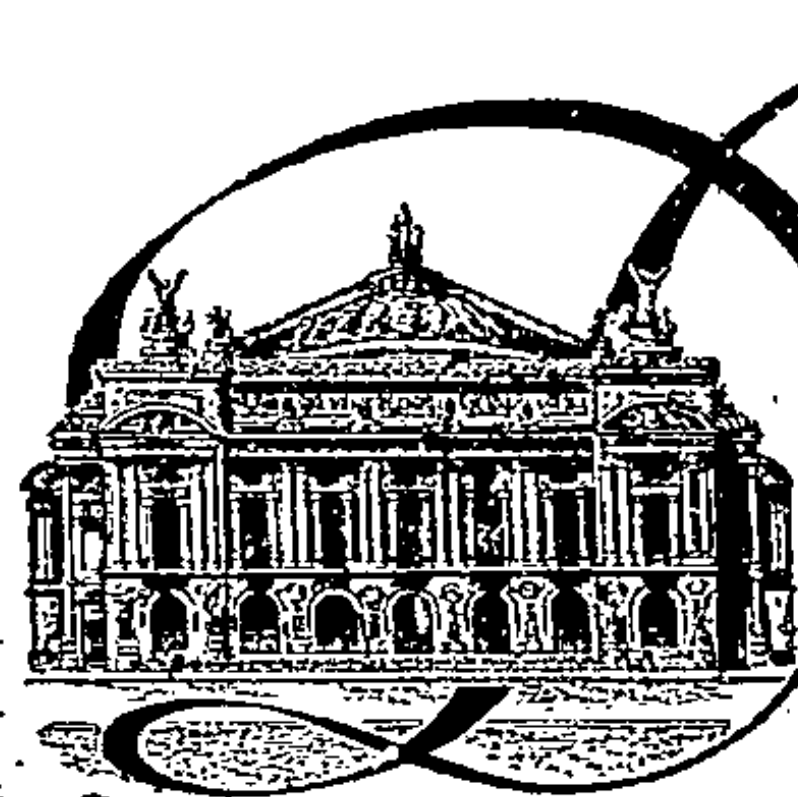
CONSULTATIONS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS — SPÉCIALITÉ DE BRIDGES ET TRAVAUX AMÉRICAINS

Extractions des Dents
sans aucune douleur

:: :: par le :: :: ::

"SANITOL"

L'OPÉRA DENTAIRE doit son succès à sa manière loyale et consciencieuse d'agir avec ses clients.



Dentaire
38
Causée d'Antin

MAISON FONDÉE EN 1892

■ Dentiers les plus élégants, les plus solides, les meilleurs marché :: :: :: ::

Téléphone : 322.93

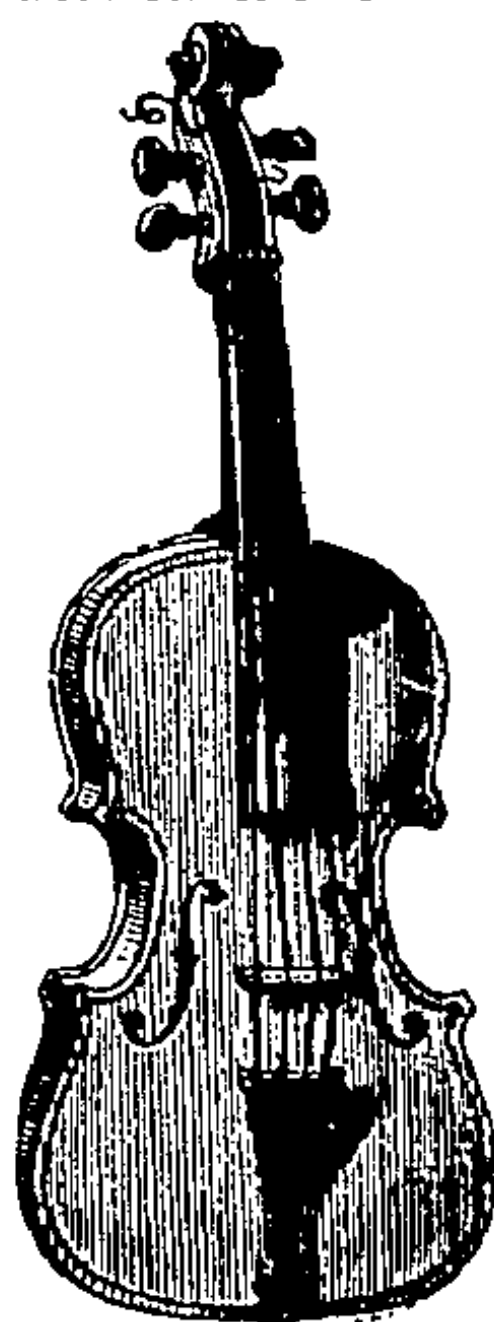
:: :: SANS SUCCURSALE :: ::

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

Maison fondée en 1893



LUTHERIE ARTISTIQUE

Travail soigné. Pièces sur commande.

A. Delivet

Ex Ouvrier de H.-G. SILVESTRE
49, rue Richer, 49, PARIS X

Inventeur de la CHEVILLE IDEAL (déposée).

Violoncelles, Violons anciens, Altos neufs,
Mandolines, Guitares. — *Plusieurs Médailles.*

Spécialités de Réparations. — Vente, Achat,
Echange. — Cordes justes, françaises et italiennes.

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

DÉPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans, 3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ET DE COUPONS Français et Etrangers ; — MISE EN RÈGLE ET GARDE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger ; — LETTRES ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

91 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 798 agences en Province ; 3 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street - Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street), et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique et Hollande :

Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 74, Place de Meir.

OSTENDE, 21, avenue Léopold ; — ROTTERDAM, 103, Leuvehaven.

**PHOTOGRAPHIE
D'ART**

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

PLUS DE ROULETTES !

Grâce aux **DOMES du SILENCE**

Breveté S. G. D. G.

Tous les Meubles, Chaises, Tables, Lits, Armoires, etc., glissent avec une facilité merveilleuse sur Tapis et Parquets dès qu'ils ont les **DOMES inusables, invisibles**, munis de trois pointes. Un enfant peut les poser.

0 fr. 60 les 4 partout
et **FRANCO** contre timbres ou mandats à

THE INVISIBLE CASTOR

88, Rue Folie Méricourt, PARIS



Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PLUS D'INCENDIE

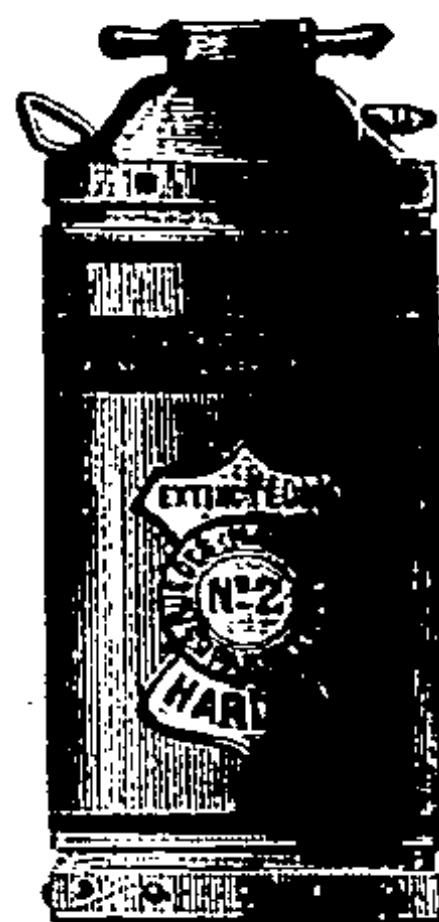
par l'emploi de

“ L'AUTOMATIC ”

(Breveté s. g. d. g.)

L'extincteur le plus simple.
Le plus répandu. Le plus efficace.

== Société Française ==
des Extincteurs **HARDEN**
58, Rue des Mathurins == PARIS



ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

== P. DEVOS ==

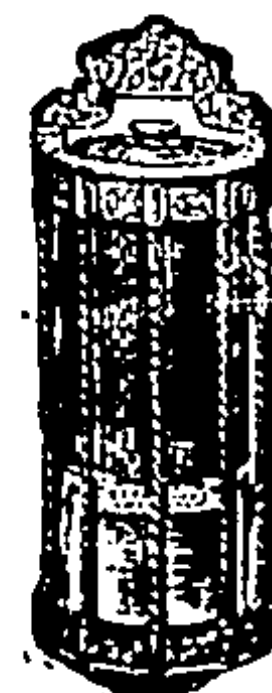
24, Rue Dauphine (6°)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A L'OZONATEUR 9, Chaussée d'Antin PARIS. — Téléphone 124-66

OZONATEUR, purificateur antiseptique de l'air ambiant. Breveté S. G. D. G. Prix : 6, 8 et 9 fr.



OZONATINE, alimentation de l'ozonateur. Prix : 8 fr. litre. Bidons de 1/2 litre, 1, 2 et 5 litres. *Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.*

LAMPE (système Dr Roubleff), absorbant la fumée du tabac et toutes les mauvaises odeurs. Prix : 6 fr. 50 à 20 francs.

CONCENTRÉS en divers parfums, pour 1 litre d'alcool destiné à l'alimentation. Prix : 6 fr. 50.



Plus de **POUDRE DE RIZ**. Demander l'**EMAIL LIQUIDE INSTANTANÉ**.
Plus de **DÉPILATOIRES DANGEREUX ET DOULOUREUX**.
Demander le **DÉPILATOIRE FLUIDIA LIQUIDE ET INSTANTANÉ**.
A L'OZONATEUR, 9, RUE CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS

Avant de Commander

vos **IMPRIMÉS Commerciaux,**

vos **ÉTIQUETTES,**

vos **ENVELOPPES**

Consultez l'Imprimerie **MOUNIER JEANBIN & C^{ie}**

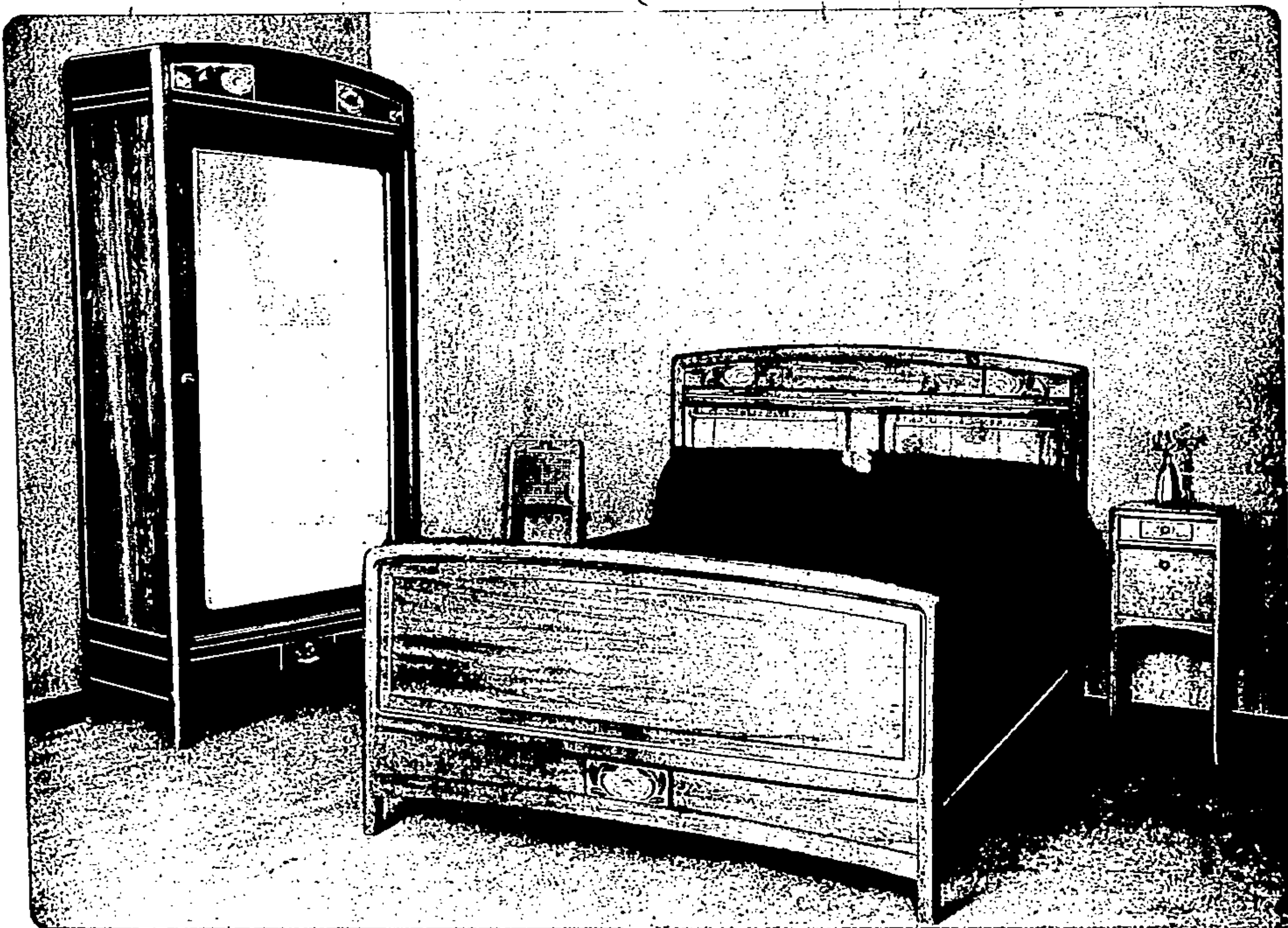
38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

TÉLÉPHONE : 1026.05.

PARIS (IV°)

MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.

AMEUBLEMENT MODERNE



GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS



1 Armoire à glace biseautée, larg. 1 ^m 00	280	} 430
1 Lit, largeur 1 ^m 50	140	
1 Table de nuit intérieur faïence	60	} 40
2 Chaises cannées, la pièce 20 fr.		
Armoire à deux portes, larg. 1 ^m 35		380

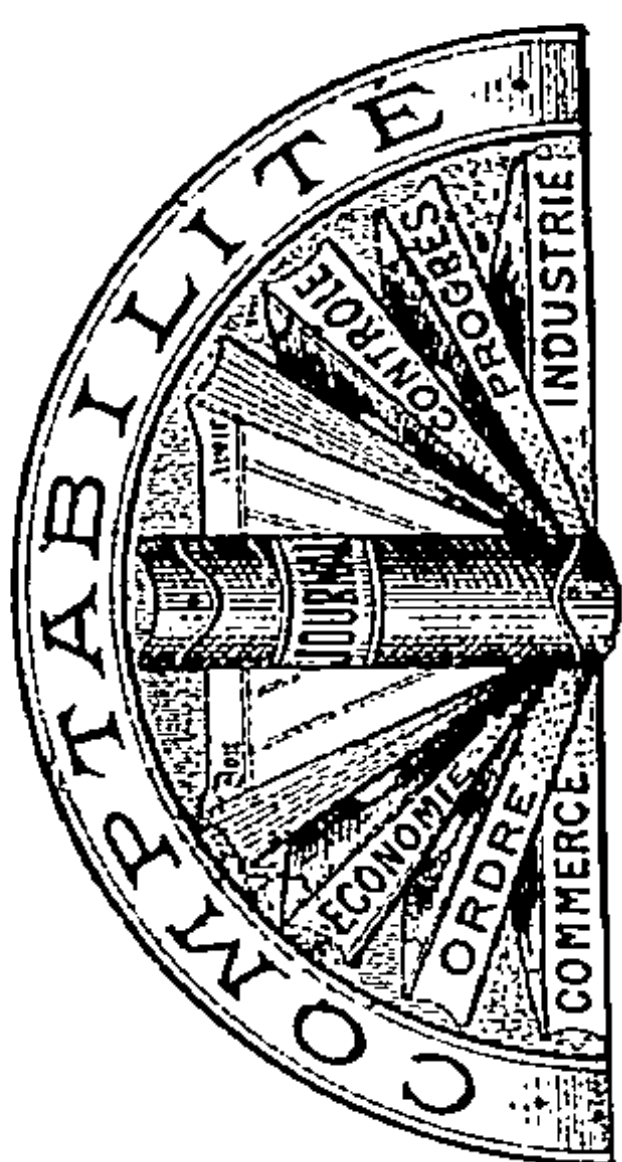
Modèle déposé



Envoi du Catalogue sur demande.

Chambre Acajou, décoration Maniola, marquetterie.

TRAVAUX & COURS
DE
COMPTABILITÉ
E. MARINNE
Comptable-Expert près les Tribunaux de la Seine



41, RUE BEAUREGARD, 41
(PRÈS LA PORTE ST DENIS)

PARIS

L'HYGIÈNE CHEZ SOI

par l'emploi

d u

VIDAGE HYDRO-ASPIRATEUR

qui permet d'installer
BAIGNOIRES, LAVABOS,
TOILETTES, etc., à n'importe quel endroit
d'un appartement puisque l'eau s'écoule sous pression.
PAS D'ENGORGEMENT, 50 0/0 d'économie d'établissement.

A. LEBOBE & G. PIGERRE

Entrepreneurs de
Couverture, Plomberie,
Electricité.

18, Passage de l'Industrie, PARIS * Appareil de vidage 45 fr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ

89 et 95, Rue d'Amsterdam, PARIS

J.-R. BOHL, 1^{er} Directeur — TÉLÉPHONE : 151 32 - 287.75

* EXPOSITION INTERNATIONALE DU LIVRE ET DE LA PUBLICITÉ. PARIS 1907. — Hors Concours, Membre du Jury. *

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE (Catalogues, Journaux, etc.)

CONFECTION D'ADRESSES pour Paris, Province et Etranger.
Recensement de Paris, Seine et Seine-et-Oise (maison par maison).

ECHANTILLONNAGE pour Catalogues, Collections, Cartes, Carnets, etc.

BROCHAGE, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

Impressions en tous genres. — Fourniture d'enveloppes, bandes, etc., à prix réduits.

Fournisseur des Cies de Chemins de fer, Gds Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.



BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques Procès en Contrefaçon — Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

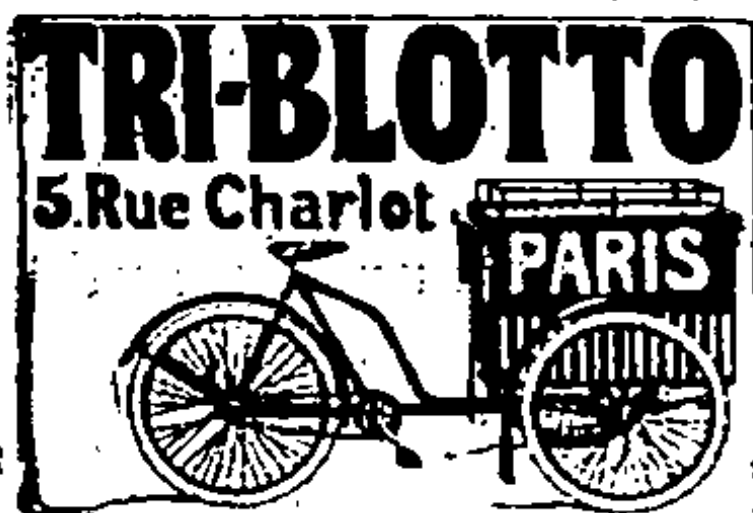
H. CLERC
Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430.31 Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

LE TRI BLOTTO

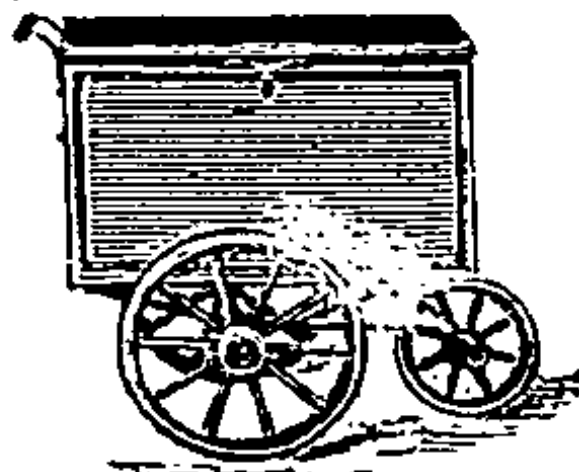
Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION

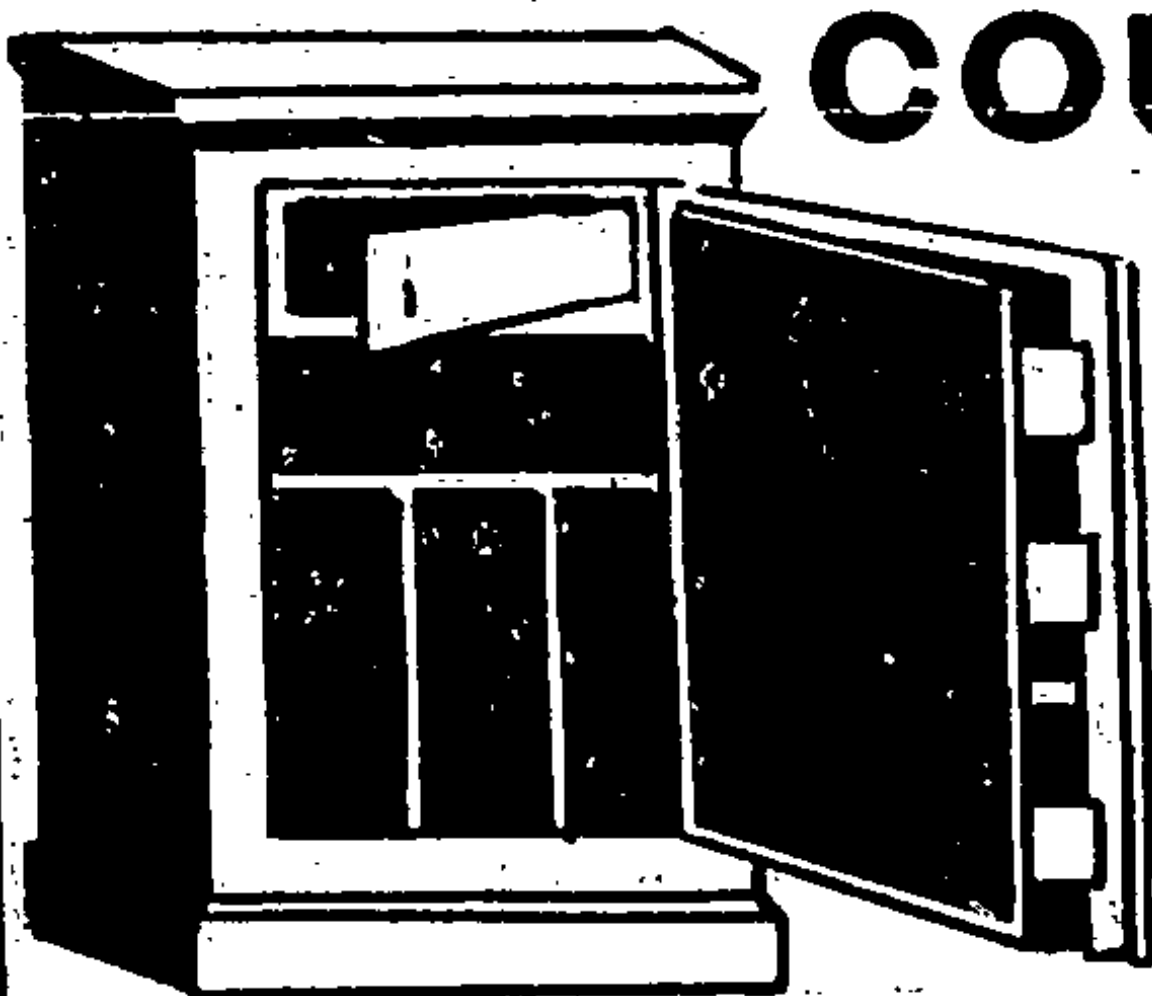


Téléphone

1014.55



FABRIQUE DE COFFRES-FORTS



COURTADE

24, rue de Bondy
PARIS

La Maison qui, ayant le
moins de frais, vend
le meilleur marché.

Téléphone 439-73

ENVOI FRANCO DU TARIF ALBUM



N° 4

Frs 345

SUN Visible

Par la netteté et la précision de son
écriture incomparable, la simplicité de
son mécanisme et la modicité de son
prix, la "SUN" est unique au monde.

Pie Lam's

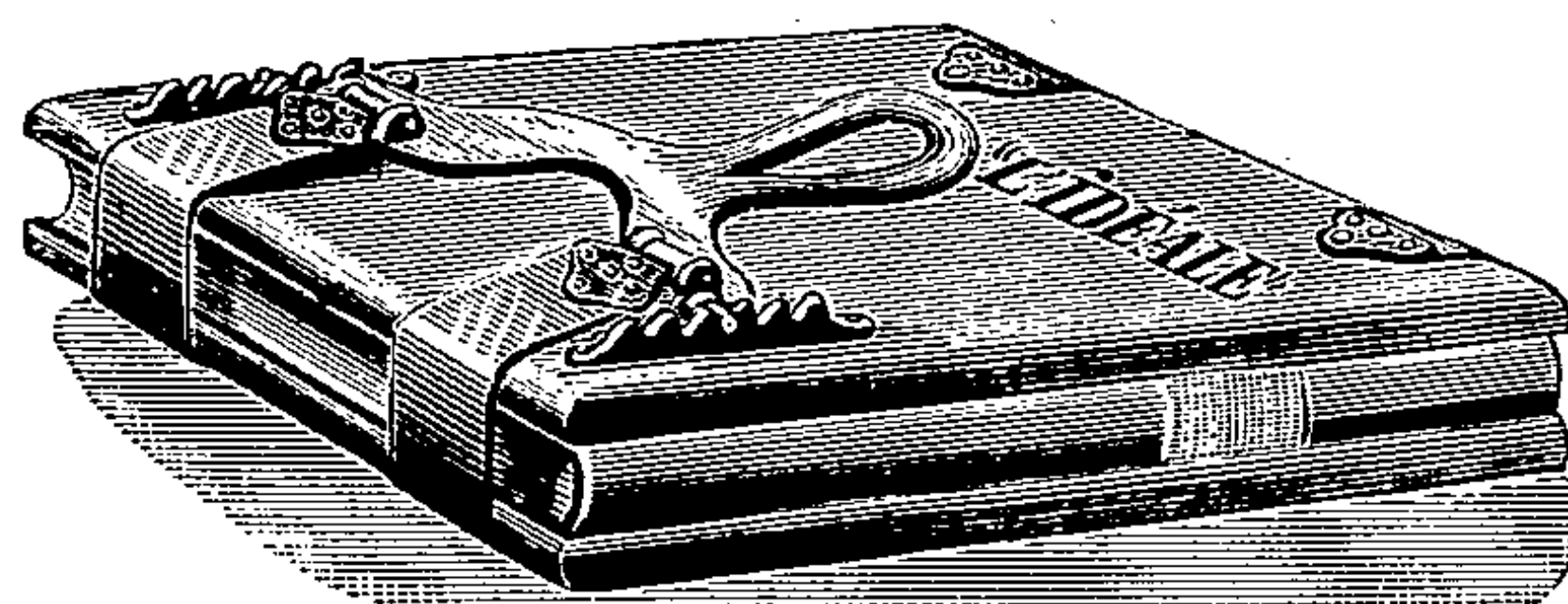
8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90

Presse à Copier "L'IDÉALE"

Pour Voyage et Bureau

TÉLÉPHONE 425.76



TÉLÉPHONE 425.76

En vente chez tous les Papetiers ou chez

ROLLAND, Fabricant

5, rue du Château-d'Eau, 5, PARIS

Chauffage QUIES

par Eau à circulation accélérée

BREVETÉ S.G.D.G.

11, Rue VIÈTE, Paris, 17^e

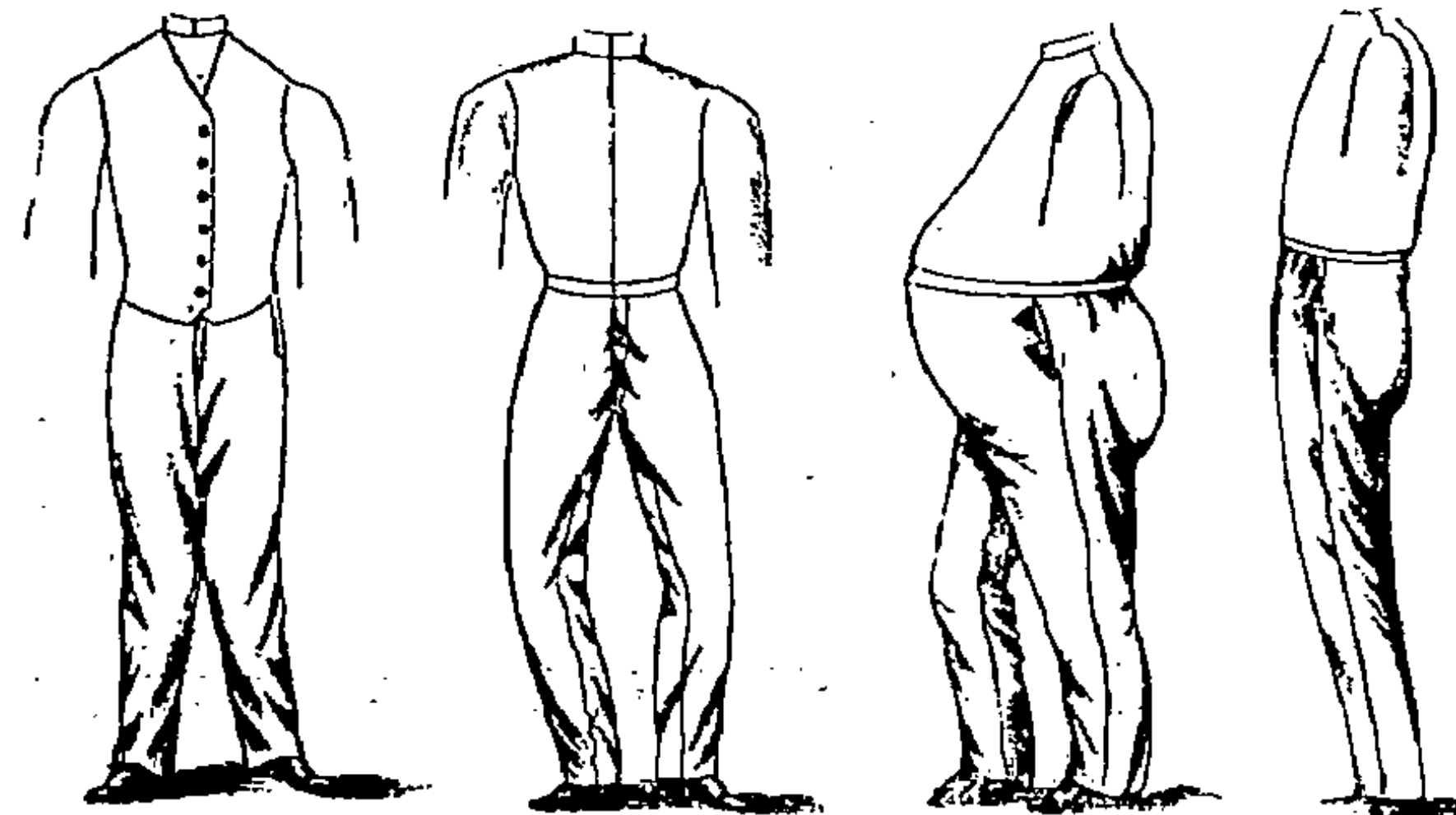
NESSI ONCLE & NEVEU

Ingénieurs-Constructeurs

CHAUFFAGE D'APPARTEMENTS PAR
CHAUDIÈRETTE ET RADIATEURS AU MÊME ÉTAGE

L. FORT, 5 BIS, RUE DU LOUVRE
TAILLEUR, VÊTEMENTS ADOPTÉS AUX CONFORMATIONS

VENTE AU COMPTANT 50,0 D'ESCOMPTE



Prix marqués sur toutes les marchandises

Mobiliers de Bureaux } Les
FRANCO-AMÉRICAINS } Meilleurs.

Ch. DELAUNAY

79, Avenue
LEDRU-ROLLIN

PARIS 12

